

Le drame algérien s'éternise...

L'état-major allemand installe ses bases en France...

LES RACISTES exploitent cette situation propice pour créer

Dimanche soir
20 NOVEMBRE
Salle Pleyel

GRAND GALA ANTIRACISTE

(VOIR PAGE 10)

N° 194 (298) — NOVEMBRE 1960

0,75 NF
12 PAGES

Droit et **L**iberté
CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

UN CLIMAT DE HAINE

A PRES la brève accalmie qui a suivi l'offensive des croix gammées, nous assistons à une nouvelle vague de haine. Moins spectaculaire peut-être, elle n'en est pas moins dangereuse. Car il s'agit cette fois — sans que soit exclue la violence — d'une action en profondeur, pour pénétrer les esprits que pourrait heurter la grossièreté des méthodes nazies. Il s'agit d'articles parus non plus dans les journaux spécialisés, mais dans des organes « bien pensants » comme la revue « Réalités » ou des publications professionnelles. Ou encore d'une « argumentation » qui consiste à insinuer que les adversaires,

que l'on qualifie de « mauvais Français », sont aussi des « Français de fraîche date », et réciproquement.

Ainsi reparaissent les thèmes tant développés par Hitler et les hommes de Vichy, mettant sur le dos des juifs ou des étrangers (ce qui, pour certains, revient au même) tous les maux dont nous souffrons : explication sommaire, certes, et dont profitent, comme toujours, les véritables responsables, qui se trouvent mis hors de cause.

Mais le racisme s'exprime sur d'autres plans encore : il inspire le mépris que l'on professe dans certains milieux à l'égard des peuples anciennement colonisés, surtout s'ils manifestent des vellétés de réelle indépendance ; il pousse au crime enfin, dans le cas de ces nerfs de Pantin poignardant un honnête travailleur qui s'était solidarisé avec un Algérien insulté.

Pourquoi brusquement, ces manifestations de racisme et d'antisémitisme qui, si on les rapproche, forment un tout impressionnant ?

Il n'y a pas de hasard. Ces agissements odieux ne peuvent être séparés de leur contexte. Et le contexte, c'est la guerre d'Algérie qui s'éternise, c'est l'installation en France de bases militaires par un état-major allemand qui n'a rien modifié de ses conceptions depuis l'époque nazie, et qui se compose de chefs de guerre gravement compromis dans les crimes monstrueux de l'hitérisme.

(Voir suite page 2.)

Albert LEVY.

- Excitations antijuives dans divers journaux et revues.
- Réunion en plein Paris de l'Internationale raciste.
- Manifestation fasciste devant le restaurant universitaire israélite.
- Un ouvrier poignardé à Pantin par des racistes dont il relevait les odieux propos.
- Campagnes xénophobes contre les partisans de la paix en Algérie.

(Voir nos informations en pages 4, 5 et 6.)

Le Conseil National du M. R. A. P. appelle les antiracistes à riposter énergiquement

(Voir page 10.)

LE RACISME DEVANT LA SCIENCE

UN livre qui arrive à son heure. Le réveil de l'antisémitisme, que l'on pouvait croire mort après le sursaut de la conscience universelle devant les crimes du nazisme, les réactions violentes dans certaines parties de sud des Etats-Unis devant la politique d'intégration du gouvernement fédéral, les violences qui se déclinent en Afrique du Sud et en Afrique Centrale, nous prouvent, hélas ! que le racisme n'est pas mort.

Le Conseil Economique et Social des Nations Unies avait demandé à l'U.N. E.S.C.O. « l'adoption générale d'un programme de diffusion de faits scientifiques destinés à faire disparaître ce qu'on

par
Roger BASTIDE
Professeur à la Sorbonne

est convenu d'appeler le préjugé de race ». Autrefois en effet la supériorité raciale ou nationale se réclamait de la religion ou des progrès de la civilisation. Aujourd'hui le racisme se veut une doctrine scientifique : il s'appuie, pour justifier les discriminations, l'oppression, le génocide, depuis Gobineau et Vachier de Lapouge, sur des arguments tirés de la biologie ou de la psychologie, ce qui fait que le débat doit être porté, pour être efficace, dans ce domaine de la science, pour montrer le peu de fondement des bases sur lesquelles il repose. L'U.N. E.S.C.O. a donc répondu à l'appel des Nations Unies et M. Alfred Métraux, directeur du Département des Relations Raciales, a demandé à quelques-uns des plus grands savants de notre époque des

(Voir suite page 5.)

TEMOIGNAGES DU THÉÂTRE



Nous avons présenté, dans notre dernier numéro, une série de films en préparation, qui constituent des prises de position contre le racisme. Le théâtre, lui aussi, apporte son témoignage en faveur de la fraternité humaine et de la liberté. A la Comédie Caumartin, le succès remporté par « Un Raisin au Soleil », joué par des artistes noirs et un seul blanc, a permis de prolonger ce programme bien au delà de la date prévue. On voit ici (photo du haut, de gauche à droite) trois des acteurs de cette pièce : Gisèle Baka, Bachir Touré et Toto Bissainthe, que Marie-Magdeleine CARBET a interviewés pour « Droit et Liberté » (page 6).

Sur un autre plan, nous saluons la réalisation par Jean Vilar, au T.N.P., de la pièce de Brecht : « La résistible Ascension d'Arturo Ui », qui, sous une forme cocasse et combien instructive, évoque les débuts de l'hitlérisme. Une pièce que nous invitons tous nos amis à aller savourer et applaudir. Ci-dessous : Jean Vilar et Georges Wilson au cours d'une répétition.



DANS CE NUMERO :

- **Pierre PARAF** : Messages d'Afrique (p. 8).
- **Jean SCHAPIRA** : Voir clair (p. 3).
- **Armand DYMENSTAJN** : La condition des Algériens en France (p. 6).
- **Odette du PUIGAUDEAU** : Le problème scolaire en Mauritanie (p. 8).
- **Pierre SICART** : Un épicier (authentique) répond à l'épicier (fictif) de « Réalités » (p. 4).
- **Paul DEHEM et Roger MARIA** : Comment concevez-vous l'antiracisme ? (p. 11).

AFRIQUE DU SUD

● La peur

Devenue une République par voie de référendum, l'Union Sud-Africaine a levé l'état de siège décrété après les sanglants événements de mars dernier.

L'Afrique du Sud ferait-elle, si l'on ose dire, peau neuve ?

Divers signes permettent d'en douter — notamment la création, sur le modèle « algérien », d'un corps de parachutistes qui, en cas de besoin, appuierait les « sections de vigilance », milices blanches des villes, créées en août dernier pour renforcer la police.

Où encore, la répression raciale qui, sous l'état de siège, avait conduit à l'arrestation de vieillards de 90 ans, tel Andries Motsoahai, fourbit de nouvelles armes, pour affronter de nouveaux assauts.

Car le gouvernement du Dr Verwoerd a peur.

Il a peur des femmes — aussi imposera-t-il le port d'un laissez-passer à toutes les Africaines de plus de 16 ans, à partir du 1^{er} décembre.

Il a peur des jeunes — aussi les empêche-t-il d'applaudir Louis Armstrong, ambassadeur du jazz américain, en refusant à ce dernier l'entrée du pays. (Inversement, il interdit au romancier Alon Paton, président du parti libéral sud-africain, et auteur de « Pleure, mon pays bien-aimé », de se rendre aux Etats-Unis).

Il a peur des évêques anglicans — tel, à Johannesburg, le Dr Reeves, qu'il contraint à l'exil parce qu'il ose « se prononcer à l'égard de l'injustice et de la souffrance » chaque fois qu'il les rencontre — c'est-à-dire, lutter contre le racisme.

Il a peur des journalistes, et emprisonne ceux qui font leur métier — Patrick Duncan, de « Contact », Denis Kiley, de « Drum », John Sutherland, de l'« Evening Post »...

● La colère

Pourquoi le gouvernement du Dr Verwoerd tremble-t-il ?

Parce que sa politique raciste le condamne — devant son peuple et devant le monde, même si elle lui vaut la sympathie d'une poignée de colons belges fuyant Lumumba, celle de la police du Dr Salazar, qui « maintient l'ordre » en Mozambique, et — qui sait ? — l'appui du représentant français à l'O.N.U.

En Afrique du Sud même, la colère

Un climat de haine

(SUITE DE LA PAGE 1)

Comment les racistes de tout acabit ne seraient-ils pas encouragés par cette situation qui leur permet toutes les confusions, toutes les audaces ?

Qu'il s'agisse du racisme antijuif, antimusulman ou antinoir, nous avons en face de nous les mêmes causes, les mêmes hommes aussi. Et nous avons, quant à nous, la même volonté d'imposer le respect de l'homme et de ses droits, quelle que soit son origine.

Bien qu'il doive être parfois mené sur plusieurs fronts, notre combat revêt donc une unité profonde.

Et dans la période présente, il exige, comme au temps des crois gammées la mobilisation et l'union de toutes les énergies, pour être poursuivi avec l'efficacité indispensable.

C'est ce qu'a souligné, le 6 novembre, le Conseil National du M.R.A.P.

D'où venons-nous ?...

En écoutant la radio, ce dimanche après-midi 16 octobre, mon attention a été captivée par la causerie de M. Georges Hyman-Gigandet sur les débuts d'Alphonse Daudet.

L'aimable conférencier nous entretenait des premières tentatives du futur romancier, alors poète, tentant de pénétrer dans les milieux boulevardiers ; et naturellement aussi de ses premières amours.

Le croiriez-vous lecteur, le père du fameux directeur de l'Action Française (Léon Daudet) devint amoureux d'une juive, prénommée Sarah — qu'ils voulurent épouser. Devant le refus des familles, chacun des jeunes gens songea à changer de religion !... Par suite d'un concours de circonstances qu'on ne nous raconta pas, le mariage n'eut pas lieu, et bientôt après, Daudet rencontra une certaine demoiselle Allard, heureusement catholique, qui devint sa femme et sa collaboratrice. Parmi les invités de la noce, se trouvait le grand Mistral qui eut le mot de la fin : « Ça le sauve ce petit ! ».

Mais voilà l'auteur du Dictionnaire de la Langue provençale n'avait pas pensé que Daudet n'était autre chose que la contraction de Davidet (petit David) et qu'en épousant Sarah, le jeune homme n'aurait fait sans doute que revenir à ses origines. Et ce qui le prouve, c'était le type même de Léon et de son fils, que je rencontrais étant jeune sur les bancs de la Sorbonne...

Il n'importe à l'histoire, et nous n'en voulons nullement à personne. Cependant, qu'on nous permette aussi de rappeler que les origines des noms propres sont parfois bien cocasses : ainsi par exemple Charles Maurras, lui-même, le champion de tant d'idées généreuses sur « la France seule » savait-il que, au temps de l'occupation arabe, les enfants qui naissaient des amours entre femmes languedociennes et guerriers maures étaient désignés sous le nom de lou pitchoun Maurras ?

Qui peut dire hélas, d'où nous venons ?

Pascal SAISSET.

monte contre l'apartheid, ce « mot aux acceptions multiples qui ne voulait rien dire, mais qui avait le curieux pouvoir de changer le sens des autres » (1).

L'opinion universelle a depuis longtemps jugé le mot et ce qu'il recouvre : témoin, le 17 octobre, le plan de lutte internationale contre le gouvernement sud-africain, mis au point à Londres, par 53 délégués représentant l'Asie, l'Afrique, la Grande-Bretagne et divers pays d'Europe occidentale, et prévoyant une campagne de boycottage des produits sud-africains — déjà lancée en Grande-Bretagne — et des actions syndicales contre la ségrégation.

Ce régime moyenâgeux, qu'on s'ingénie à fonder en droit (loi sur l'éducation des Bantous, loi sur la répression du communisme) — « La définition du « communisme » est si large que quiconque s'oppose à un aspect quelconque de la politique actuelle du gouvernement peut tomber sous le coup de la loi » (2) — subsiste à contre-courant de l'histoire. C'est pourquoi il disparaîtra — sous les coups de tous ses adversaires.

Pour la première fois au monde, en juillet dernier, une femme est devenue chef de gouvernement — à Ceylan.

Celo n'est pas de bon augure pour la « République » du laissez-passer obligatoire.

(1) Harry Bloom : « Emeute au Transvaal ». Ce roman, paru au Club des Editeurs en 1957, est actuellement publié en feuilleton par notre confrère « Libération ». Son auteur — l'un des plus brillants avocats de Johannesburg — a été arrêté en avril dernier.

(2) Rév. Michael Scott : « L'essentielle duplicité de l'Apartheid », in « Présence Africaine », février-mars 1960.

U.R.S.S.

● Un compte rendu de M. Blumel

M. André Blumel, qui est l'un des présidents de l'Association France-U.R.S.S., vient d'effectuer un voyage d'étude sur la condition des Juifs en Union Soviétique.

Au cours d'une conférence de presse, il a apporté une passionnante moisson d'observations, de réponses précises aux questions précises qu'il avait préparées.

Posant la question (fort controversée chez nous) : « Qu'est-ce qu'un Juif ? », M. Blumel a indiqué qu'en U.R.S.S. la réponse est claire : c'est un citoyen appartenant à la nationalité juive.

En U.R.S.S., Etat multinational, chaque citoyen outre qu'il est soviétique, possède une nationalité déterminée. Comme il y a les Russes, les Ukrainiens, les Yakoutes, etc., il y a les Juifs.

Cette dernière désignation, a souligné M. Blumel, n'est absolument pas discriminatoire. C'est Lénine qui, après la Révolution, a proposé la création de la nationalité juive, avec l'accord des intéressés, qui se voyaient ainsi promus, après des siècles d'isolement et de persécutions, à la même dignité que les autres citoyens.

Est Juif celui dont les parents sont Juifs. Si les parents sont de deux nationalités différentes, l'enfant peut choisir l'une d'elles, à son gré. Dans de nombreux cas de « mariages mixtes », il arrive qu'un ou plusieurs enfants choisissent la nationalité juive, alors qu'un seul des parents est Juif.

« Cette notion un peu déroutante pour les Français, déclare M. Blumel, se comprend dans le système multi-national soviétique. Elle n'a rien de commun avec la religion. C'est une notion générale de droit constitutionnel, qui ne présente aucune particularité concernant les Juifs. »

M. Blumel a ensuite indiqué que les 2.700.000 Juifs soviétiques ne constituent pas un bloc homogène : il y a la grande masse des Juifs « assimilés », les Juifs religieux, ceux qui restent attachés à la notion de solidarité avec les Juifs des autres pays. Tous ne pensent pas la même chose. Ils ont des habitudes de vie très diverses, suivant le milieu auquel ils appartiennent.

Des innombrables exemples et des statistiques rapportés par M. Blumel, il ressort que les Juifs participent à toutes les branches de l'activité nationale, qu'il s'agisse des usines ou de l'Université, de l'armée ou de la magistrature, de la diplomatie ou de la recherche scientifique. Dans certains de ces domaines, ils occupent une place de premier plan.

A propos de l'antisémitisme qui peut subsister dans certains secteurs de la population, M. Blumel assure qu'il s'agit d'un « antisémitisme d'habitation ou de tramway », dont l'importance ne dépasse pas les heurts qui peuvent se produire entre d'autres nationalités si les mêmes conditions se présentent. Avec des exemples à l'appui, il a pu constater que les pouvoirs publics sévissaient vigoureusement chaque fois qu'un cas d'antisémitisme, même mineur était porté à leur connaissance.

En interrogeant les représentants des communautés religieuses juives de Moscou et de Leningrad, M. Blumel a pu se rendre compte que les Juifs disposaient de livres de prières et des objets ou aliments culturels. Si des synagogues sont parfois fermées, c'est par manque de fidèles. Par contre il va s'en construire une nouvelle à Leningrad, au printemps prochain.

En ce qui concerne la langue yiddish, M. Blumel a eu la confirmation qu'elle déclinait « en U.R.S.S. comme partout dans le monde ». Beaucoup de Juifs lui ont dit : « Autrefois nous parlions le yiddish ; nous ne le parlons guère plus, et nos enfants ne le parlent plus du tout. »

Si, en 1948, des mesures par trop hâtives ont été prises dans ce domaine, M. Blumel rapporte des témoignages concordants selon lesquels il n'est plus possible maintenant, l'évolution s'étant poursuivie, de revenir à la situation antérieure.

Le yiddish reste pratiqué. Les livres et périodiques en cette langue sont fréquemment demandés dans les bibliothèques. Les représentations en yiddish des troupes théâtrales itinérantes rencontrent un grand succès. Des livres en yiddish ont été édités dans la dernière période, d'autres sont en préparation. Tous ses interlocuteurs lui ont confirmé qu'un périodique en yiddish trouverait une certaine audience. Le Comité National des Ecrivains en a recommandé la parution.

Tout en constatant de notables progrès dans le développement de la culture yiddish depuis son dernier voyage, M. Blumel estime que d'autres sont encore à faire.

« Les Juifs soviétiques, a-t-il conclu, constituent l'une des branches les plus vivantes du judaïsme. Ils sont, dans l'ensemble parfaitement intégrés à la vie sociale, politique et économique du pays. »

Tous ses interlocuteurs, Juifs ou non, lui ont dit leurs inquiétudes devant la renaissance du militarisme allemand, et leur profond désir de voir la paix, la détente l'emporter sur la guerre froide.

GRECE

● Le premier ministre, ancien collabo ?

Scandale en Grèce : le premier ministre, Constantin Caramanlis, est accusé d'avoir aidé les nazis, sous l'occupation, dans la persécution des Juifs et d'en avoir tiré basement profit.

L'affaire a éclaté à la suite de déclarations faites au journal allemand *Hamburger Echo* par le criminel de guerre Max Merten.

Condamné à 25 ans de prison pour avoir organisé l'extermination des Juifs de Salonique, Merten a été libéré 8 mois seulement après le procès, sur ordre, précisément, du gouvernement Caramanlis. De retour en Allemagne, il essaie de se disculper et n'a rien trouvé de mieux, pour ce faire, que de mettre en accusation quelques-uns de ses complices : méthode classique des bandits pris la main dans le sac.

Merten a donc déclaré que des Grecs l'avaient beaucoup aidé à appliquer les mesures antisémites. Il possède encore, a-t-il affirmé, une photo qui le représente en compagnie de sa secrétaire, Doscula Leontidu, du fiancé de celle-ci, Demetrios, et de son oncle Constantin.

« Tous trois, dit-il, ont reçu des stocks

de soieries d'une valeur de 15.000 livres, provenant du magasin d'un Juif déporté. »

« L'oncle Constantin » n'est autre que le premier ministre actuel. Quant au prénommé Demetrios, il a nom Makris : il a maintenant épousé Doscula, et il est ministre de l'Intérieur.

Etrange affaire, en vérité, et dont on comprend qu'elle ait causé une émotion considérable.

De plus, Merten a précisé que le sous-secrétaire d'Etat à la Défense, Themelis, a été, sous l'occupation, préfet en Grèce du Nord et a également collaboré avec les nazis.

Les démentis gênés publiés par les gouvernements de Bonn et d'Athènes sont loin d'être convaincants.

Makris, Caramanlis et Themelis ont porté plainte contre Merten, mais il est douteux que celui-ci vienne s'expliquer devant les tribunaux grecs. Ils n'ont pas cru devoir porter plainte devant un tribunal allemand.

Il serait pourtant nécessaire que la lumière soit faite et les coupables — tous les coupables — châtiés.

RACISME

● Rafles

— Tes papiers !

L'homme se voit entouré de plusieurs policiers. Une mitrailleuse est braquée sur son ventre. Les mains en l'air, il subit une fouille systématique.

Cette scène, qui ne l'a observée dans les rues de Paris, où elle se renouvelle quotidiennement ?

L'homme ainsi interpellé est en principe un Algérien. Mais le côté « racial » de ce genre d'opération fait que, bien souvent, des « erreurs » se produisent.

C'est ainsi que non seulement des Marocains ou des Tunisiens, mais aussi de nombreux Antillais, ont été l'objet de ces brimades, et, pour certains, à plusieurs reprises.

Un jeune Martiniquais de 29 ans, employé à la R.A.T.P., est venu, par exemple, nous faire part de son aventure :

— J'étais en voiture avec un ami, nous a-t-il dit. Nous étant arrêtés rue du Rocher, près de la place Villiers, nous venions à peine de sortir, qu'une voiture de police s'arrêta à côté de nous. Deux policiers en uniforme et deux en civil se précipitèrent vers nous, et nous sommèrent de lever les mains. Puis leurs revolvers enfoncés dans nos côtes, ils nous fouillèrent systématiquement. Je me suis gardé de faire le moindre geste, craignant d'être abattu. Mais c'est après surtout que j'ai pris conscience du danger que j'avais couru. J'en suis encore bouleversé...

La fouille terminée, les policiers se sont excusés auprès de mon ami, parce qu'il est Européen. Quant à moi, j'ai porté plainte, et c'est seulement quelques semaines plus tard qu'un inspecteur est venu chez moi présenter des excuses, en me disant : « On a pu vous prendre pour un Nord-Africain ».

Un autre Martiniquais, employé également à la R.A.T.P., arrêté ainsi plusieurs fois, nous a déclaré qu'il ne sortait plus en civil, mais seulement avec l'uniforme de son travail, pour échapper aux rafles.

(Voir en page 3.)

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

15, Fg Montmartre - Paris (9^e)

Tel. : PRO. 82-78

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 7,50 NF

Abonnement de soutien : 15 NF.

ETRANGER

Un an : 12 NF

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris

Pour les changements d'adresse envoyer 60 fr. et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « Droit et Liberté » ou s'abonner au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 51, Bd du Jardin-Botanique, à Bruxelles. Les versements peuvent être effectués au C.C.P. 278947, de M. S. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.



Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. - Châteauroux Gérante : S. BIANCHI.

(Suite de la page 2.)

Un autre encore, au volant de sa voiture, a été sommé de se rendre au commissariat le plus proche par quatre policiers qui l'encadraient. On s'est aussi excusé ensuite.

Ces incidents suscitent une vive émotion dans les milieux antillais et plusieurs parlementaires s'en sont émus. Faut-il préciser que les Algériens, eux, ne reçoivent pas d'excuses !

Discriminations à Fréjus

La démission de plusieurs conseillers municipaux de Fréjus a attiré l'attention sur la manière dont le maire, M. André Léotard, a distribué les fonds recueillis pour l'aide aux sinistrés de la catastrophe qui s'est produite il y aura bientôt un an.

Sans examiner tous les aspects du problème, il est de notre devoir de souligner les discriminations scandaleuses pratiquées à l'égard des originaires d'Algérie.

De nombreux travailleurs algériens, manœuvres sur l'autoroute Esterel - Côte-d'Azur, ou ouvriers à la fabrique de tuilerie de La Pallud, furent emportés par les flots du Reyran.

Or, dès le lendemain de la catastrophe, le premier secours alloué à leurs familles s'élevait à 10.000 anciens francs, au lieu de 45.000 pour les sinistrés métropolitains.

Par la suite, le barème de l'indemnité pour préjudice moral a été fixé à 3 millions d'anciens francs aux veufs ou veuves, 500.000 francs par enfant décédé, 500.000 francs aux enfants pour décès du père ou de la mère.

Le même tarif est appliqué aux touristes étrangers.

Or, les familles algériennes n'ont reçu rien tout et pour tout que 500.000 anciens francs chacune.

Le prétexte donné est que « les Nord-Africains n'ont qu'une chemise et pas de meubles, pourquoi leur donner plus qu'ils n'avaient ? »

Or, il s'agit bien, soulignons-le, d'une indemnité pour préjudice moral et non pas pour la réparation des dégâts matériels.

Laissera-t-on, en haut lieu, persister cette attitude, qui consiste à évaluer la vie d'un Algérien six fois moins cher que celle des autres hommes ?

Une simple histoire

Voici une simple histoire, mais combien significative, que nous relevons dans « Le Canard Enchaîné ».

La scène se passe à l'école des filles indigènes de Tizi Ouzou, petite ville du centre de la Kabylie.

Un inspecteur d'académie croit devoir faire quelques remarques à la directrice de cet établissement, et cela en présence du corps enseignant. Ces observations ont le don de mettre Madame la Directrice en colère qui, furieuse, s'écrie :

— Avouez que c'est trop drôle de recevoir des ordres d'un sale Juif ! (Sic).

Là-dessus l'inspecteur d'académie fait un rapport à qui-de-droit.

Résultat : la directrice est toujours en place et l'inspecteur s'est vu interdire l'entrée de l'école.

Il est vrai que la directrice est la femme d'un officier résidant dans le secteur, le commandant J...

Alors, n'est-ce pas...

Un opéra de Pierre PARAF créé à Metz

Un opéra dont notre ami Pierre Paraf a composé le livret, Jörgen de Danemark, sera créé le samedi soir 19 novembre au théâtre municipal de Metz.

Jörgen de Danemark, dont la musique est l'œuvre de René Challan, premier grand prix de Rome, est inspiré par une des plus célèbres comédies de Ludwig Holberg, le Molière danois.

L'opéra-bouffe se passe à la fin du XVII^e siècle dans une atmosphère de féerie où un paysan, devenu baron, malgré lui, sait dire en riant de sévères vérités au seigneur de son village, ... tout comme les personnages de Beaumarchais dans le Mariage de Figaro.

Pierre Paraf, spécialiste de la littérature danoise, a révélé en France, avec Anne-Mathilde Paraf, les romans de Hans Christian Andersen et a reçu à ce titre le prix Halpérine Kaminski et le prix Paul Lenglois de l'Académie Française.

VOIR CLAIR ...

I. — Si l'on ne s'efforce d'y mettre un peu d'ordre, le dossier du racisme risque aujourd'hui de devenir singulièrement confus.

D'une part, en effet, dans l'opinion de la plupart des antiracistes, la menace, en 1960, vient essentiellement de trois racismes :

1°) l'antijuif, qu'alimente la persistance du nazisme et de ses dérivés cosmopolites ; 2°) l'antinoir, actif dans le sud des Etats-Unis, en Afrique du Sud, dans les pays dont les colonies africaines se libèrent ; 3°) l'antiarabe, qui augmente avec la guerre d'Algérie.

Mais d'autre part, certains publicistes et politiciens nous invitent — sur un ton de plus en plus vif — à rectifier ce tableau. Les uns se recommandent de la défense de l'Occident : parmi eux, M. Bardèche, collabo bien connu, dénonciateur des périls courus par « la race blanche » (1). D'autres s'affirment démocrates : ainsi en est-il d'un comité, que préside M. Soustelle, dont les thèses méritent examen (2).

Leurs thèses, les voici :

a) L'antisémitisme existe encore, mais, depuis 1945, son centre de gravité s'est déplacé. Pour quelques ex-nazis en R.F.A., on en rencontre une quantité au Caire, d'où, pour le compte de Nasser, ils organisent la lutte à la fois contre Israël et contre les Juifs.

b) Les Juifs, d'ailleurs, en l'occurrence, sont l'avant-garde de l'Occident, que le monde arabe combat sur tous les fronts, en premier lieu en Algérie. Ainsi s'expliqueraient la politique « pro-nassérienne » de l'U.R.S.S. et la persécution dont les Juifs soviétiques auraient à souffrir dans leur propre pays (3).

c) Dernier aspect, enfin, de cette présentation des faits : c'est toute l'Afrique aujourd'hui que secoue le racisme — le racisme antiraciste s'entend — dont l'explosion congolaise n'est qu'une manifestation. Une chaîne raciste lie donc Moscou, le Caire, Alger et Léopoldville. Pour la rompre, la démocratie doit mobiliser toutes ses forces. C'est le combat « pour la dignité humaine et pour la liberté » (4).

II. — Pour la dignité humaine et pour la liberté : la belle formule ! En affaiblirai-je la pompe si j'y ajoute : à l'exclusion de toute manœuvre politique et en pleine probité intellectuelle ?

Ce qui — à la lumière des faits — conduit à se demander : 1°) en ce qui concerne l'antisémitisme : si le facteur arabe est, à l'étape actuelle, historiquement déterminant et si la politique russe est raciste ; 2°) en ce qui concerne les réactions du monde noir : s'il s'agit d'un véritable racisme.

III. — Je commence par ce second problème, en un sens plus simple.

Voici d'abord trois citations. L'une émane de M. Bardèche : avant de conclure à la nécessaire suprématie des blancs (« mécaniciens du monde »), il écrit : « La race blanche... planta le drapeau de la liberté en refusant la liberté, son visage fut celui de l'orgueil, de l'insolence et de la grossièreté... Elle a tué, elle a massacré, elle a torturé... » (5). L'autre est d'un style plus discret : je l'extrait d'un article de M. Grosclaude (6) : « Oui, il y a un racisme noir... fait... de rancœur contre le blanc qui fut longtemps, avouons-le, le maître et l'exploiteur ». La dernière est l'alinéa 2 d'un communiqué de la L.I.C.A. au sujet du Congo : après avoir assez curieusement expliqué la crise congolaise par le seul racisme... dont souffrent les Belges, le communiqué : « ... met en regard l'attitude digne et fraternelle des Etats africains ex-français qui accèdent à l'indépendance dans le souci de sauvegarder l'accord et l'amitié entre noirs et blancs ».

Pourquoi ces citations ? Parce qu'il suffit d'en faire la synthèse pour situer le problème des réactions noires :

a) Si brutales, si odieuses parfois, si condamnables en soi aient été certaines

réactions congolaises, on ne peut, à la fois, démontrer, comme MM. Bardèche et Grosclaude, que la colonisation accumule la colère des colonisés et traiter ceux-ci de racistes quand la colère éclate. Sinon on en viendrait à parler de racisme chaque fois qu'un peuple se libère avec violence d'une domination extérieure.

b) Quant à la L.I.C.A., elle nous rappelle que, loin d'être racistes, les Noirs sont prêts, envers les Blancs, à l'amitié. Si, donc, l'indépendance n'a pas pris même tournure à Dakar, par exemple, et à Léopoldville, peut-être conviendrait-il de rechercher, dans les circonstances concrètes de l'événement, singulièrement dans l'attitude des Belges, les causes de cette différence ? A ceux qui veulent se faire une opinion, je conseille la lecture des documents de l'O.N.U. (et aussi l'opinion de M. Ralph Bunch, « Le Monde », 4-11-1960).

par
Me Jean SCHAPIRA

IV. — J'en arrive à l'antisémitisme et, d'abord, à l'analyse du facteur arabe.

Ici, une constatation domine : l'état de guerre, tantôt larvée, tantôt active, entre Israël et ses voisins. Je me sens parfaitement à l'aise pour en parler, car — s'il m'arrive de désapprouver Tel-Aviv — mon cœur et mon admiration vont au peuple d'Israël. En outre, je suis convaincu que l'affaire des réfugiés palestiniens est maintenue volontairement à zéro par les gouvernements arabes, à qui elle sert d'instrument de pression permanente.

Il n'en reste pas moins — objectivement — qu'une telle situation engendre un peu partout, des rapports tendus entre Arabes et Juifs. D'une part parce qu'elle se greffe sur un antisémitisme existant à l'état endémique dans le monde arabe (7). Ensuite parce que les Juifs ne manquent aucune occasion de manifester leur solidarité à Israël. Enfin, parce qu'ils en constituent la réserve démographique.

Cela étant, le M.R.A.P. doit clairement séparer deux attitudes, dont l'une, par définition, lui est interdite : 1°) Quand le différend judéo-arabe se présente, en réalité, comme un problème israélo-egyptien (ou jordanien, etc...), c'est-à-dire comme mettant en présence deux Etats et deux politiques étrangères, nous ne saurions, sous aucun prétexte prendre parti : car, au sens de notre mouvement, nulle question raciale ne se pose ; 2°) Quand, au contraire, recherchant les ramifications internationales du nazisme, nous découvrons que les S.S. Gleim et Moser occupent au Caire des postes officiels, l'un sous le nom d'Al Nachar, l'autre sous celui de Nalisman, et quand nous apprenons que « Mein Kampf » est traduit en arabe et diffusé sous le titre de « Kifah » — alors notre devoir est de dénoncer cet accueil aux criminels de guerre et au bréviaire du génocide : car il ne s'agit plus de rapports entre Etats, mais du racisme lui-même — hommes et doctrine.

Est-ce à dire que le Caire soit devenu le centre moteur du racisme antijuif ?

M. Soustelle et ses amis aimeraient en persuader. L'opération les intéresse à deux points de vue :

a) Le monde arabe étant indivisible, elle permettrait de présenter la guerre d'Algérie comme une croisade antiraciste. Et, comme on n'arrête pas une croisade en cours de route, celle-ci devrait aller à son terme : l'intégration par les armes. A l'analyse, « dignité humaine et liberté » apparaît donc comme signifiant le refus, opposé à huit millions d'être humains, du droit à l'autodétermination.

b) D'un point de vue négatif, l'opération donnerait la possibilité de jeter le voile sur

la force du nazisme en Allemagne fédérale. Pour des raisons qui n'ont pas leur place en cet article, il semble que, du côté de M. Soustelle, on ne soit pas indifférent, si certains événements politiques devaient survenir, à la bienveillance américaine. Or, pas de bienveillance américaine sans atlantisme et pas d'atlantisme sans Allemagne. Dès lors, ne troubions pas nos rapports avec Bonn. Au nazisme il ne sera fait que des allusions légères (8). On n'insistera ni sur la reconnaissance d'utilité publique de l'association fédérale des anciens Waffen S.S. (9), ni sur la situation de Lammerding (10), ni sur les criminels de guerre impunis (11), ni sur le départ à Cologne de la campagne des croix gammées (12). Bien entendu, on évitera toute analyse sérieuse des raisons pour lesquelles Adenauer a besoin des anciens nazis. Et ceci permettra de transformer la succursale antijuive du Caire en siège social de l'entreprise.

V. — Si les omissions allemandes du C.A.D.D. semblent étranges, l'impression se confirme lorsqu'on aborde le chapitre de « la persécution des Juifs en U.R.S.S. ».

La question m'avait naguère troublé (notamment ; procès des blouses blanches). J'attendais donc sur elle des informations de caractère récent. Tels sont les exposés de M. N. Goldmann, président du Congrès juif mondial, et du professeur Buber (13).

Voici, en bref, ce qu'il ressort de ces exposés :

a) En U.R.S.S., depuis Staline et Beria, ni l'Etat, ni les autorités décentralisées ne pratiquent l'antisémitisme. On trouve des Juifs à des postes importants dans l'administration et dans l'armée, dans la production, dans les professions culturelles.

b) Par contre, en tant que groupe ethnique, les 2.500.000 Juifs soviétiques ne paraissent pas jouir des droits généralement accordés aux nationalités et aux églises : peu de livres en yiddish, pas de théâtre propre, nul consistoire à l'échelon fédéral. Contraire, que l'assimilation des Juifs la politique d'intégration que M. Soustelle préconise envers les Algériens. Cette politique, en U.R.S.S., est-elle une injustice, c'est-à-dire est-elle contraire aux vœux des Juifs ? M. Goldmann croit pouvoir l'affirmer, chiffres à l'appui, pour au moins 20 % d'entre eux.

En quoi il est contredit par les hauts fonctionnaires interrogés, qui estiment, au contraire, que l'administration des Juifs soviétiques, conforme à l'évolution générale dans le monde, rencontre l'approbation du plus grand nombre d'entre eux.

Je m'avoue incapable, sur ce point, de me faire, de France, une opinion sérieuse. Mais — quelque puisse être celle-ci — on demeure stupéfait de la distance qui sépare les conclusions de M. Goldmann de la propagande du C.A.D.D.

VI. — Résumons.

Rien — dans ce qui précède — n'incite à priori à modifier nos thèmes d'action. Les inversions et les oublis auxquels on se livre — ici et là — prouvent simplement combien l'antiracisme gagne, en profondeur et en vigueur, puisque c'est en son nom qu'on tente de nous faire glisser sur des positions racistes. Poursuivons donc notre voie : elle paraît bonne. Et, pour n'en pas dévier, souvenons-nous de ce que la règle n° 1 s'appelle l'objectivité, l'objectivité qui exige de s'ignorer volontairement aucun fait et de donner, à chaque fait, sa place et son explication.

(1) Défense de l'Occident, n° de septembre 1960, pp. 3 et suivantes.
(2) Comité d'action de défense démocratique (C.A.D.D.) qui publie, depuis le 22 spt. 1960, l'hebdomadaire « Alerte ».
(3) Not. : J. Soustelle, « Alerte » n° 1, p. 1 ; non signé, « Alerte » n° 2, p. 3 ; E. Goldfagen, « Alerte » n° 3, p. 8.
(4) Titre de l'article de J. Soustelle, cit. supra.
(5) Bardèche, doc. cit., p. 9.
(6) Antisémitisme variant de pays à pays : en Tunisie, par exemple, où j'ai vécu deux ans, j'ai constaté qu'il est relativement faible.
(7) Deux lignes de J. Soustelle dans l'article précité ; dans le n° 2, un entrefilet sur Globke n'est que l'occasion d'attaquer M. Duverger, commentateur, paraît-il (?) de lois raciales sous Vichy (n'oublions pas que M. Duverger est partisan de la paix en Algérie) ; article sur Bormann, de M. Loeb, dans « Alerte » n° 3.
(8) « Der Freiwilliger » (organe des Waffen S.S.), novembre 1959.
(9) « Deutsche Woche », Munich, 16 septembre 1959.
(10) « France d'abord », oct. 1960, numéro spécial, p. 2.
(11) Noël 1959.
(12) Colloque du 15 septembre 1960 (comptes rendus photocopiés).

Avez-vous pensé à régler votre abonnement ?

Notre journal, on le sait, fait face en permanence, comme toute la presse indépendante, à de lourdes difficultés matérielles. Il ne peut les résoudre que grâce à ses fidèles lecteurs et amis qui, conscients de son efficacité lui apportent leur soutien, leur dévouement. Aussi demandons-nous à nos

abonnés de penser à renouveler le paiement de leur abonnement dès qu'ils reçoivent la lettre indiquant qu'il est parvenu à échéance. Ils éviteront ainsi à « Droit et Liberté » des dépenses administratives et contribueront à assurer son existence normale. Nous comptons sur la bonne volonté de chacun.

LES EMPOISONNEURS

QUE « Rivarol », « Fraternité Française », « Jeune Nation » ou « Charivari » versent périodiquement leur poison antisémite et raciste, nous y sommes, en quelque sorte, habitués. Il y aura bientôt un an que, sur l'initiative du M.R.A.P., 17 organisations ont déposé une plainte au Procureur de la République contre « Jeune Nation » entre autres. Or, malgré les promesses faites, les résultats se font attendre interminablement. Alors, pourquoi se gêneraient-ils donc, ces journaux spécialisés dans la haine — et qui en vivent?...

Mais voilà que de nouveaux titres viennent rejoindre leur sinistre phalange : des publications qui, jusqu'à présent, n'avaient pas attiré l'attention dans ce domaine. On ne s'adresse plus seulement aux intoxiqués chroniques. Les empoisonneurs racistes s'attaquent maintenant à des secteurs plus vastes de l'opinion publique. Encouragés par l'impunité de leurs devanciers, sans doute estiment-ils le moment venu de se démaqueter, d'étendre le champ d'action de la haine. Signe des temps!...

C'est ainsi que la luxueuse revue « REALITES » publie dans son

Lu dans « Réalités »...

ue, à être un patron. Je fais partie du quartier ; je rends service. Je connais la situation de famille. Je sais pourquoi M^{lle} Camus feint d'avoir oublié son porte-monnaie à chaque fin du mois ; je feins moi-même de ne rien comprendre. Car un épicier, un vrai, c'est un ami. Allez donc demander aux Juifs qui dirigent Prisunic de s'inquiéter de la fin du mois de M^{lle} Camus ! Ces magasins sont des machines ; face à elles, nous incarnons une certaine France : mon père a été blessé à Verdun ; moi, prisonnier dans un Stalag, j'ai fait aussi mon devoir. Où étaient-ils les Lévy de Prisunic ? Et puis, ces magasins sont des modes qui vont et qui passent. Les Français, je les connais. Ils aiment avoir affaire à quelqu'un qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance. Ces foires marchandes sans humanité finiront par les lasser. Il y a, bien sûr, un mauvais passé. Il faut tenir bon, voilà tout. La nouveauté les tente, au moment de la différence des prix aussi. Les Juifs économisent entre 10 et 20 % moins cher qu'on — comment font-ils ? et à quel prix ? Le public contre nous, M^{lle} Camus, nous fait croire que nous sommes menacés. J'entendais, il y a une semaine à la radio, un journaliste qui affirmait : « Le petit commerçant est condamné à disparaître... C'est ce qu'ils voulaient ! En attendant, ils ont réussi à nous créer des difficultés ; je suis maintenant obligé de me justifier... Qu'y a-t-il de plus triste pour un homme que d'avoir à se justifier d'exercer le métier qu'il aime ? Ne me demandez pas qui sont ces « ils » qui nous combattent. Les mêmes qui pourrissent la nation... Mais, je le répète, il ne s'agit pas pour nous que de patienter... »

numéro d'octobre « la Confession angoissée d'un petit épicier ». On ne peut nier, certes, que le commerce de détail connaît actuellement de graves difficultés, en raison d'une orientation bien déterminée de la politique économique. Mais quand, au lieu d'analyser objectivement la situation, on en rend responsables les Juifs, cela s'appelle de l'excitation à la haine. Et ces méthodes, que Poujade a remises en honneur (si l'on peut dire) sont, ni plus ni moins, les méthodes hitlériennes. C'est avec de tels propos, naguère, qu'un certain « petit peintre en bâtiment » a fait son entrée sur la scène politique.

« REALITES » reproduit sans commentaires ces propos diffamatoires, ce qui revient à en endosser la responsabilité. Il lui faudra en répondre. En premier lieu devant ses lecteurs, dont certains, indignés, nous ont fait part de leur décision de résilier leur abonnement.

Autre tentative d'exploiter basement le malaise économique à des fins inavouables : le « SYNDICALISTE FORAIN » s'emploie, lui, à amener ses lecteurs contre ce contingent important d'étrangers proscrits de leurs pays d'origines... acceptés en France... sans limitation de nombre et soi-disant venus pour y travailler manuellement, et que l'on vit, passé le délai réglementaire de cinq années de présence, installés commerçants, tantôt en boutique mais (sic) le plus souvent sur les marchés... »

Comme si tous les commerçants n'étaient pas logés à la même enseigne, quelle que soit leur origine, et si leur union n'était pas la condition première du salut !

« NOIR ET BLANC » du 30 septembre publie, de son côté, sur une double page, un article sur les différentes formes de vols. Après les « blousons noirs », les perceurs de coffres et quelques autres, on en arrive aux vols de bijoux. Et de mettre en cause les joailliers israélites qui seraient, paraît-il, « champions de l'escamotage » parce qu'ils connaissent bien les roueries de leurs victimes ».

Ces grossières attaques ont causé une émotion compréhensible dans les milieux intéressés, où l'on souligne que Juifs et non-Juifs vivent en parfaite collaboration, sans qu'intervienne entre eux de questions religieuses ou raciales.

Voici maintenant une revue professionnelle : « LE DEPOSITAIRE DE FRANCE », destiné aux libraires et marchands de journaux. A propos des livres couronnés ces dernières années, un soi-disant

« critique littéraire » y met sur le même plan « les malheurs d'Israël », « l'éveil d'une conscience nationale chez les noirs », la délinquance juvénile, l'alcoolisme, etc... Et tous les personnages de ces livres (qu'il s'agisse des Juifs, des noirs, des voyous ou des alcooliques) sont désignés comme des « larves », des « ratés », des « déchets », indignes du nom d'êtres humains, incapables de comprendre les mots de patrie, d'honneur, de devoir. Quelle ignominie ! Cette conception s'inspire directement de celle du nazi qui sortait son revolver quand il entendait prononcer le mot « culture » !...

Antisémitisme, racisme, xénophobie : aspects divers d'une même haine, imbécile et cruelle, qui tend de plus en plus à se donner libre cours. Tous ensemble nous pouvons lui faire barrage. Antiracistes, alerte !

.. dans « Noir et Blanc »

leurs mains, et intellectuellement très doués.

Champions de l'escamotage

Comme les Israélites occupent des postes importants au sein de l'industrie mondiale qu'est la joaillerie ou la taille de diamants, c'est essentiellement parmi leurs coreligionnaires que se recrutent les voleurs à la substitution.

Mieux que d'autres, ceux-ci sont rompus à la psychologie, à la langue... et aux roueries de leurs victimes. Ils savent si celles-ci sont vulnérables, si leurs transactions sont licites. Ils mettent un point d'honneur à gagner d'abord leur confiance, leur donner d'apparentes garanties, puis, le moment venu, à voler dans l'espace de leur main partie : remplacer des pierres précieuses par des

... et « Le Dépositaire de France »

D'ailleurs, depuis le temps que nous nous penchons sur les malheurs d'Israël (LE DERNIER DES JUSTES), sur la triste condition des désintéressés italiens (LA LOI), sur l'éveil d'une conscience nationale chez les Noirs (LA LEZARDE), sur les jeunes dévoyés (LE GRAND DADAIS) sur ceux qui fuient leurs responsabilités dans l'alcool (UN SINGE EN HIVER) ou sur ceux qui regardent la vie et les gens par-dessous, à travers un brouillard de vase (L'EXPERIENCE) il serait peut-être temps que nous imposions notre volonté : voir couronner des ouvrages dont nous puissions être fiers, qui nous parlent d'être humains dignes de ce nom, pour qui les mots de patrie, d'honneur, de devoir, de courage gardent leur plein sens. Assez de larves, assez de ratés, assez de déchets, assez de gibier de bûche, déclaré ou en puissance. Restons Français, que diable !...

La riposte du M. R. A. P.

INFORME par divers amis des articles odieux publiés dans « Réalités », « Noir et Blanc » et « Le Dépositaire de France », le M.R.A.P., soucieux d'alerter l'ensemble de l'opinion antiraciste, a aussitôt édité un tract reproduisant le fac simile de ces articles

Dans le même temps, sous la signature du Président Lyon-Caen et de Charles Palant, trois lettres ont été adressées au Procureur de la République, demandant des poursuites contre les trois publications incriminées. Le MRAP a décidé de se constituer partie civile.

D'autre part, dans une lettre adressée à « Réalités », dont il demande la publication, notre secrétaire général répond aux allégations mensongères du « petit épicier raciste.

« Quel que soit, écrit-il, le nombre des Juifs s'occupant de magasins à succursales multiples, les questions soi-disant posées par le petit épicier interrogé sont autant d'insinuations inacceptables : les Juifs ont fourni un contingent de combattants proportionnellement aussi fort que celui des non-Juifs ; ils incarnent, à ce titre, la France aussi bien que votre épicier, son père et le signataire de l'article.

« En outre, je vous rappelle que c'est sur l'accusation de « pourrir la nation » que le soi-disant gouvernement de Vichy a livré aux Allemands 120.000 Juifs Français, dont la plupart sont morts en déportation. C'est dire quel relent hitlérien se dégage de la prose dont il s'agit... »

POUR L'ADOPTION DES TEXTES DE LOIS DU M.R.A.P.

Devant cette recrudescence de la propagande raciste, l'adoption des propositions de lois élaborées par le M.R.A.P. et déposées à l'Assemblée Nationale, apparaît plus que jamais indispensable.

Les Anciens Combattants Juifs écrivent à « Réalités »

Au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, son président, M. Maurice Vanikoff, a adressé une lettre ouverte à « Réalités ».

« Où étaient-ils, les Lévy ? écrit-il notamment. J'ai le droit de satisfaire la curiosité des lecteurs de « Réalités » à qui vous posez la question.

« A l'appel de leur nom, jaillit, d'une page du Livre d'Or, un flot de Lévy qui crient : Présent !

« Faut-il donner des chiffres ? Sur

Ces textes, s'ils étaient appliqués permettraient une répression beaucoup plus efficace du racisme que la loi existante, qui reste pratiquement sans effet. Non seulement ils prévoient des peines plus lourdes, mais ils apportent une définition plus claire du délit, et ils rendent possible, de la part des associations intéressées, des poursuites immédiates, qui sont actuellement à la discrétion du Parquet.

Or, depuis un an et demi, ces propositions de lois sont en commission. La plupart des groupes ont exprimé leur approbation, et un rapporteur a été désigné. Mais, jusqu'à présent, la discussion a été écartée. Et le gouvernement, de qui dépend l'ordre du jour de l'Assemblée, semble peu enclin à favoriser une telle discussion.

C'est de l'opinion publique seule que dépend désormais le sort de ces propositions de lois. Nous devons donc les faire mieux connaître, et susciter un vaste mouvement en leur faveur. Partout, nos comités doivent alerter les antiracistes, prendre contact avec les députés, pour qu'enfin cette législation nécessaire soit adoptée. Il y va de l'ordre public, de la sécurité des citoyens. Il faut en finir avec ces excitations à la haine qui déshonorent notre pays !

190.000 Juifs que comptait la France, y compris l'Algérie, en 1914, 28.000 mobilisés, dont 6.500 tués à l'ennemi et 12.000 engagés volontaires, dont 2.000 tués. Sur 450 polytechniciens en 1914, il y avait 16 Juifs ; 4 furent tués et 3 blessés. Sur 50 aumôniers Juifs en 1914, 31 mobilisés, 7 morts au champ d'honneur.

« Nous avons combattu, conclut-il, pour que les petits épiciers de France puissent en paix débiter de la cassonade, et non de la haine ! »



UN EPICIER à l'épicier

L'épicier dont « Réalités » publie la « confession » existe-t-il réellement ? Nous l'ignorons. Il semble qu'il s'agisse plutôt de propos inventés de toute pièce ou d'un amalgame savamment « travaillé ». « Droit et Liberté », par contre, publie ci-dessous la réponse d'un épicier authentique, M. Pierre Sicart, qui possède une petite boutique à Paris dans le 14^e arrondissement. (Photo ci-dessus.)

PARCE qu'ils avaient publié « la confession angoissée d'un petit épicier » les dirigeants de la revue « Réalités » ont cru devoir faire un service gratuit aux organisations syndicales. C'est ainsi que cet article m'est tombé sous les yeux au Syndicat de l'Épicerie Française dont je suis adhérent et membre du Conseil d'Administration.

C'est avec tout l'intérêt que je porte aux choses de la profession que j'ai donc lu cette « confession ».

Si je vous écris aujourd'hui ce n'est pas pour vous entretenir de nos problèmes professionnels. Mon « collègue » s'est « confessé » au reporter de « Réalités » et lui a confié nos inquiétudes. Il a dit des choses qui sont justes et réelles, d'autres qui le sont moins.

En tout cas le reporter lui a prêté des propos qui sont intolérables et contre lesquels je proteste avec véhémence. De plus,

SCANDALEUSE REUNION en plein Paris de l'Internationale raciste

TRENTE représentants de mouvements racistes viennent de tenir à Paris une réunion où ils ont discuté de « la meilleure manière de propager l'idéal raciste ». L'hebdomadaire « Aux écoutes » qui publie cette information précise que la réunion a eu lieu le samedi 22 octobre, salle Lancry, de 17 heures à minuit.

Elle s'est terminée par le chant du *Horst Wessel Lied*, l'hymne de la jeunesse hitlérienne, que les participants ont entonné debout, tout en saluant le bras tendu.

« Quand le sang des Juifs jaillit sous le couteau... » Ces paroles du chant nazi, qui ont retenti au cœur de Paris, constituent évidemment un programme pour les comploteurs de la nouvelle internationale raciste.

Parmi les délégués allemands, il y avait le nommé Ludwig, du « Nationale Studenten Bund ». De Suisse, était venu Amaudruz. De Belgique, Debbaudt, un ancien de la « Légion Wallonne », dont les Résistants belges empêchèrent il y a quelque temps une manifestation. Il y avait également des délégués de Suède, de Hollande et d'Italie.

Parmi les Français présents, on notait Aloyseau, Veicle et Cavalier, représentant le « Mouvement National Communiste », lié aux milieux ultras d'Algérie. Il y avait même un représentant de la « Bretagne réelle », Gosseau.

C'est Aloyseau qui ouvrit la réunion avec un exposé sur le thème : *Le Juif, unique ennemi*. Les délégués examinèrent ensuite comment développer la propagande antisémite, et affirmèrent que « tous les problèmes doivent être résolus d'une manière raciste ».

DES MESURES S'IMPOSENT !

Tous les démocrates apprendront avec indignation la tenue de cette manifestation scandaleuse.

Alors que les réunions pour la paix font fréquemment l'objet d'interdictions, les pouvoirs publics ont toléré celle-ci ! Des criminels racistes ont pu venir en France pour tenir avec leur acolytes parisiens une assemblée de malfaiteurs.

Et, ce n'est pas, dit-on, la première fois !

Les antiracistes exigent que soient rapidement identifiés et mis hors d'état de nuire tous ces hitlériens qui s'emploient à préparer de nouveaux massacres.

En outre, on aimerait savoir si la police était au courant à l'avance de la réunion du 22 octobre, de son objet, de

ses participants. Sinon, il conviendrait de faire une enquête approfondie pour établir dans quelles conditions sa vigilance a pu être aussi gravement mise en défaut.

Dursort démissionne...

Nous avons, dans notre dernier numéro souligné le scandale constitué par la présence au Conseil Municipal de Paris, de Jacques Dursort.

Nous reproduisons des extraits d'articles de lui, publiés sous l'occupation et qui appelaient à des pogromes contre les juifs.

Il se confirme que nous avons frappé juste.

Manifestation fasciste devant le restaurant des étudiants juifs

Le 27 octobre, tandis que se déroulaient dans de nombreux arrondissements de Paris de puissantes manifestations pour la paix négociée en Algérie, quelques centaines de jeunes fascistes se sont grou-

pés au Quartier Latin, aux cris de « Algérie française ».

Ils n'osèrent évidemment pas se frotter à la foule immense rassemblée à l'intérieur et autour de la Mutualité.

Mais, à la fin de l'après-midi, ils n'ont trouvé rien de mieux que d'aller hurler des slogans antisémites et des menaces devant le restaurant universitaire israélite, rue de Médecis, où ils ne purent, heureusement, pas rentrer.

Du moins ont-ils montré que, chez eux, le mépris des musulmans n'a d'égal que la haine des juifs.

Quant à la police, qui aurait dû sévir contre ces voyous racistes, elle se livrait ce soir-là à d'autres occupations pressantes : matraquer les partisans de la paix et (accessoirement) les journalistes.

LE RACISME DEVANT LA SCIENCE

(SUITE DE LA PAGE 1)

études sur la race et le racisme. Ce sont ces études qui forment le contenu du livre publié aujourd'hui sous le titre de : *Le Racisme devant la science* (U.N.E.S.C.O. - Gallimard, Paris, 1960, 544 p.).

CERTES, on est bien obligé d'admettre qu'il existe des différences anatomiques et peut-être même mentales (ce qui est moins sûr) entre les grandes divisions de l'espèce humaine (G. M. Morant, Les différences raciales et leur signification). Mais une étude vraiment scientifique de ces différences, telle que celle à laquelle se livre L.C. Dunn (Université Columbia, New-York) détruit les bases mêmes du racisme : « Du point de vue biologique, les êtres humains appartiennent donc à un seul et même cercle de mariage et tiennent leurs gènes d'un fond commun. Les haines et les préjugés de race n'ont par suite aucune justification biologique » (Race et biologie).

H. L. Shapiro (American Museum of Natural History) de son côté, dans le chapitre intitulé : Les Mélanges des Races, répond à ceux qui estiment que, s'il n'y a pas de races supérieures et inférieures, mais seulement des races différentes, du moins le mélange des races est-il, lui, toujours néfaste, parce qu'il ne fait qu'additionner les défauts des deux races qui se mêlent sans en retenir jamais les qualités. L'étude de certains cas concrets, ceux des mélanges de Pitcairn, de la Jamaïque et de Hawaï, montre au contraire que la miscégenation n'a pas inévitablement des effets néfastes, que théoriquement même, elle présente des avantages biologiques certains. Si les mé-

tis sont parfois inférieurs, cette infériorité n'est pas due à des causes physiques, mais à des causes économiques (ils sont massés dans des couches inférieures de la population, sous-alimentés) et sociales (car c'est la discrimination dont ils souffrent qui les maintient dans ce bas niveau de vie, et qui est la source principale de cette infériorité du mépris, non pas cause par conséquent, mais effet).

Si nous passons de la biologie à la psychologie, les prétentions scientifiques du racisme n'ont pas plus de valeur. Otto Klineberg (Université Columbia, New York) reprend l'ensemble des tests dont les racistes ont tiré prétexte pour prétendre à l'infériorité intellectuelle de certaines races. Et il montre, avec une grande précision de données, qu'il n'existe pas de tests indépendants des éléments de culture, ce qui fait que les expériences de laboratoire ne permettent pas de faire la part des aptitudes innées d'une part des influences du milieu, de l'éducation, de l'enseignement d'autre part. Si par exemple le quotient intellectuel du Noir du Sud est inférieur à celui du blanc, le quotient intellectuel du Noir de certains Etats du Nord est supérieur à celui des blancs de certains Etats du Sud. Les tests mesurent donc des niveaux d'éducation, non des aptitudes innées.

AINSI la science est formelle. Le racisme n'a aucune base dans les faits. Il constitue « un mythe ».

C'est ce caractère mythique que fait ressortir Juan Comas (Mexique) dans les excellentes pages qu'il consacre à la question. Et on lira aussi avec le plus grand intérêt la précieuse analyse que H.L. Shapiro consacre au « Peuple de la Terre Promise », qui porte sur un mythe particulièrement dangereux dans

nos nations européennes, le mythe juif. Mais si du point de vue scientifique le racisme n'est qu'un mythe, du point de vue sociologique, il est malheureusement une terrible réalité. Qui s'inscrit dans la structure de nos sociétés, à travers les ségrégations, les discriminations, les riots et les pogroms. Il faut donc élargir l'enquête en dehors du domaine de la biologie et de la psychologie, pour qu'elle porte tous ses fruits, dans celui des sciences sociales. C'est ce qu'a très bien compris M. Métraux qui a demandé à M. M. K. Little (Edimbourg), Leiris (Musée de l'Homme) et Cl. Lévi-Strauss (Collège de France) de traiter successivement des rapports entre les races et les sociétés, les civilisations et l'histoire. Little et Leiris arrivent, par des voies diverses, aux mêmes conclusions, d'abord que le préjugé racial est lié à une certaine structure économique des sociétés modernes et qu'il varie, par conséquent, en intensité ou en virulence, suivant ces sociétés — en second lieu que le racisme confond les faits naturels avec les faits culturels, considère les prétendues « inégalités » de civilisations comme le témoignage d'une inégalité des races. L'attaque contre le racisme doit donc poursuivre le mythe ici aussi. Sinon, on encourt le risque, après l'avoir déraciné de ses bases biologiques, de le voir se reformer sur un nouveau terrain. L'analyse que Lévi-Strauss fait de la notion de « progrès » permet de dénoncer les équivoques de ce dernier retranchement du racisme.

Ces trois importantes études sont complétées par le chapitre que A. M. Rose (Université de Minnesota) consacre à l'origine des préjugés. A ses causes qu'il énumère en commençant par les plus apparentes pour terminer par les plus cachées. En gros, on peut dire que le racisme tient à deux sortes de facteurs, les uns sociaux et les autres psychiques. Il est une rationalisation, dans une société de concurrence entre les races, des privilèges de la classe dominante pour mieux maintenir son exploitation sur la race exploitée, un effet de la lutte pour le statut social comme disent les Nord-Américains (et il faut méditer sur ce point aux bien justes remarques de Rose, que le préjugé coûte autant au groupe privilégié qu'au groupe des victimes, qu'il n'est donc pas rentable... ce qui devrait faire réfléchir bon nombre de nos racistes). Mais il est aussi un effet de causes plus profondes, si profondes que seule la psychanalyse réussit à les atteindre au plus intime de notre inconscient. L'article de Marie Jahoda (Relations raciales et santé mentale) qui part de la théorie d'Adorne sur « le type autoritaire », nous fait descendre dans ces bas-fonds de notre âme où se forment et s'exaspèrent les préjugés.

C'est qui fait que *Le Racisme devant la Science* ne laisse aucun aspect du problème dans l'ombre. De la biologie à la psychanalyse, en passant par la sociologie et l'anthropologie culturelle, toutes les sciences ont été appelées à se prononcer sur la valeur du racisme et toutes concourent à la même condamnation. Et certes, il ne suffit pas de savoir que le racisme est un mythe, que ce mythe s'explique par ce qu'il y a de moins noble chez l'homme, la volonté de domination ou la peur de nous-mêmes, pour le faire disparaître ipso facto. Du moins ce beau et grand livre est-il apte à nous donner « mauvaise conscience ». Et je crois tout de même que la mauvaise conscience est le commencement de la sagesse. On l'a bien vu avec le colonialisme — on le verra aussi avec le racisme.

Pierre SICART.

Roger BASDIDE.

(AUTHENTIQUE) RÉPOND (fictif) de "Réalités"

qu'une revue de l'importance de « Réalités » prenne la responsabilité de les publier sans commentaire, me paraît très grave.

Ainsi, ce passage : « ... Allez donc demander aux Juifs qui dirigent Prisunic de s'inquiéter de la fin du mois de Mlle Camus ! Ces magasins sont des machines ; jace à elles, nous incarnons une certaine France ; mon père a été blessé à Verdun, moi, prisonnier dans un stalag, j'ai fait aussi mon devoir. Où étaient-ils les Lévy de Prisunic ? Et puis, ces magasins sont des modes qui vont et qui passent. Les Français, je les connais. Ils aiment avoir affaire à quelqu'un qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance ».

Où encore la conclusion de l'article : « Ne me demandez pas qui sont ces « ILS » qui nous combattent. Les mêmes qui pourrissent la nation... Mais je le répète, il ne s'agit pour nous que de patienter ».

Serions-nous donc revenu au temps de l'hitlérisme en Allemagne où l'on répondait au mécontentement des classes moyennes en leur donnant du « juif » à manger ?

Dans cet article qui montre les difficultés du petit épiciers — difficultés qui sont réelles (taxes, impôts, lourdes charges, loyers toujours plus chers, tracasseries administratives, contrôles, marges commerciales insuffisantes pour tenir un commerce, etc.) — on ne dit rien contre les véritables responsables de cette situa-

tion : pas un mot contre la politique gouvernementale, pas un mot pour dénoncer les causes d'une fiscalité trop lourde.

Les responsables, selon « Réalités », ces « ILS » qui nous combattent, ce seraient « les juifs ».

Comme si les mesures prises aujourd'hui contre les détaillants et en particulier contre les petits épiciers, n'avaient pas des causes suffisamment claires, politiques et économiques, sans aller chercher la religion ou l'origine de ceux qui les mettent en œuvre, les inspirent et en profitent !

Comme si le grand capital industriel et financier qui impose ses volontés à nos dirigeants actuels n'était pas représenté par des hommes de religions, d'origines et même de nationalités diverses (puisqu'on sait que certaines banques américaines s'intéressent fort aux « super-marchés ») !

Comme s'il n'y avait pas des juifs parmi les victimes de cette politique, détaillants comme nous, et aussi parmi notre clientèle !

Il faut être bien ignorant de la composition des Conseils d'Administration des grands magasins et de leurs filiales, des Prisunic, Monoprix et autres super-marchés, ou encore du fonctionnement des hautes institutions économiques pour se lancer dans de telles affirmations. Epinglez ça et là quelques noms juifs (ou pré-

tendus tels) — auxquels il serait facile d'ailleurs d'opposer d'innombrables noms « bien de chez nous » (ou prétendus tels) — n'explique en rien, absolument en rien, le fond du problème.

Leur suffirait-il de n'être pas d'origine juive pour « incarner une certaine France » aux traditions glorieuses, ces ministres, députés, sénateurs qui ont adopté les lois, les impôts, ou qui ont pris ou laissé prendre les arrêtés et ordonnances qui précipitent la concentration commerciale au détriment des détaillants ? Et les juifs eux, parce que juifs, seraient responsables de tout ce qui ne va pas ? Ce serait vraiment trop simple.

Cette « confession angoissée » qui souligne le mécontentement et l'écoeurement des petits épiciers et qui ne trouve comme responsable de cette situation que les juifs, est écrite pour détourner les esprits des véritables raisons de nos difficultés.

C'est ainsi que les nationaux-socialistes de Hitler, trompant cyniquement les classes moyennes et les travailleurs, ont commencé leur campagne contre les Juifs avant d'en arriver à les exterminer. Il est pénible de constater que ces idées pénètrent à nouveau dans notre pays, diffusées par une certaine presse qui ne craint pas de s'avilir dans cet ignoble travail de haine et de diversion.

La condition des Algériens en France

DEPUIS 6 ans déjà que dure le drame algérien combien de personnes se sont-elles inquiétées de connaître qu'elle était la situation des Algériens en France ? Pourtant nombreux sont ceux qui dénoncent les rafles « au faciès » et le caractère raciste de certaines attitudes.

Mais un examen, même rapide, de la condition faite en France aux Algériens ne peut qu'éveiller des rapprochements, faire apparaître des analogies avec une époque que tous les antiracistes et tous les républicains voudraient voir à jamais révolue.

Le texte fondamental qui régit la condition des Algériens en France, est l'ordonnance n° 58.916 du 7-10-1958 (« J.O. » du 8-10-1958) « relative aux mesures à prendre à l'égard des personnes dangereuses pour la sécurité publique en raison de l'aide qu'elles apportent aux rebelles des départements algériens ».

Cette ordonnance, courte, ne comprend que quatre articles.

Aux termes de l'article premier « les personnes dangereuses pour la sécurité publique en raison de l'aide matérielle, directe ou indirecte, qu'elles apportent aux rebelles des départements algériens peuvent, par arrêté du Ministre de l'Intérieur,

soit être éloignées des lieux où elles résident, soit être astreintes à résider dans une localité spécialement désignée à ce sujet, soit être internées administrativement dans un établissement désigné par le Ministre de l'Intérieur ».

« Les mesures prévues ci-dessus peuvent être prononcées par arrêté, dans le département de la Seine, par le Préfet de Poli-

PAK
M^e A. DYMENSTAJN

ce et dans les autres départements par les Préfets, mais seulement pour une durée de 15 jours... »

L'article 3 institue auprès du Ministre de l'Intérieur une Commission de Vérification des Mesures de sécurité publique composée en majorité de magistrats de l'Ordre Judiciaire.

Et effectivement cette Commission de Vérification dont la composition et le fonctionnement ont été fixés par le décret n° 58-918 du 7-10-1958, est en place.

L'article 4 enfin, indique que : « Tout moyen de transport utilisé par les per-

sonnes dangereuses pour la sécurité publique en raison de l'aide matérielle, directe ou indirecte, qu'elles apportent aux rebelles des départements algériens peut être retenu sans indemnité par les autorités administratives aux fins de toutes vérifications utiles. »

Cette ordonnance qui crée officiellement des camps d'internement, en France, livre les Algériens au pouvoir discrétionnaire de la police. Et malheureusement l'expérience nous apprend que lorsque une autorité administrative quelconque bénéficie d'un pouvoir discrétionnaire, inmanquablement elle en abuse. L'ordonnance doit en principe s'appliquer aux personnes dangereuses, mais comment reconnaît-on une personne dangereuse ? C'est le Préfet de Police qui en décide. Tout Algérien, contre lequel aucun délit n'a été retenu peut ainsi se voir interdit de séjour dans le département où il demeure, où il travaille, peut se voir fixer telle résidence, peut se voir interner administrativement.

Des Algériens purement et simplement relaxés par le tribunal correctionnel ont été internés à la sortie de l'audience.

Il existe, il est vrai, la Commission de Vérification, qui doit être saisie dans « le mois de leur mise à exécution » des décisions prises en application de l'article premier de l'ordonnance. Mais la pratique révèle que cette Commission n'a d'efficacité que pour les cas d'internement administratif.

En effet, que peut-elle faire lorsque des mesures d'éloignement sont prises pour 15 jours seulement ?

La pratique policière a instauré des centres de triage, de contrôle, celui de Vincennes est le plus connu, où des Algériens peuvent séjourner plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

L'ordonnance permet à tout intéressé contre lequel une décision a été prise en vertu de l'article premier de l'ordonnance de déposer une requête à la Commission de Vérification qui doit se prononcer dans le mois, mais la plupart du temps les arrêtés sont notifiés verbalement.

A Paris et dans le département de la Seine, le Préfet de Police a « recommandé » aux Algériens de ne pas sortir après 21 heures ou 22 heures et désormais, par suite de cette « recommandation » tout Algérien, ouvrier, commerçant ou professeur doit solliciter un permis de circuler, s'il veut sortir le soir à condition qu'il excipe de motifs importants.

Par une contorsion ahurissante des termes de l'article 4 de l'ordonnance sus-citée, qui prévoit que les moyens de transport des seules personnes « dangereuses » peuvent être retenus aux fins de toutes vérifications utiles, il est imposé à tout Algérien propriétaire ou utilisateur d'une automobile de solliciter une autorisation — à durée déterminée — de circuler en automobile.

Enfin, un Algérien, vivant à Paris ne peut se faire délivrer une carte d'identité au commissariat de son domicile, il doit s'adresser à un service spécial à Nanterre et il lui faut apporter six photographies d'identité.

Aucun passeport, sauf cas exceptionnel, n'est délivré à ces « citoyens à part entière ».

Par plus d'un aspect la condition des Algériens en France rappelle celle des Juifs sous l'occupation. Aucun insigne distinctif n'existe à l'exemple de l'étoile jaune, il n'en est pas besoin, les rafles au faciès le prouvent. Mais pour le reste... il existe en fait pour les Algériens un couvre-feu, ils relèvent d'une police spéciale (harkis), ils ne sont assurés ni de la permanence de leur domicile, ni de leur travail (interdiction de séjour, internement).

Tels sont les faits : l'ordonnance ne vise que les personnes dangereuses, la pratique instaurée inverse les données et fait que tout Algérien est d'abord présumé dangereux.

Connaitre et faire connaître cette situation dramatique où nous plonge la continuation du conflit algérien, c'est le devoir de tous les antiracistes qui œuvreront unis pour la solution négociée du problème algérien.

Une déclaration du M.R.A.P. sur le drame algérien

Le M.R.A.P. a rendu publique, le 20 octobre 1960, la déclaration suivante :

Le drame algérien, qui pèse aujourd'hui sur tous les aspects de la vie nationale, a également, sur le plan du racisme, des conséquences néfastes, préjudiciables aux traditions comme aux intérêts de notre pays, et que le M.R.A.P. tient à souligner à nouveau devant l'opinion publique, en cette période décisive où s'affirme dans les milieux les plus divers et sous des formes multiples, la volonté d'une paix négociée.

Le lâche attentat perpétré à Pantin, le 7 octobre, par trois individus contre un travailleur français qui avait relevé leurs propos adieux ; les expéditions punitives contre les Algériens, organisées par des jeunes gens de Pavillon-sous-Bois, que les Assises de la Seine viennent de condamner ; les agissements de certains supplétifs amenés à Paris et qui, cet été, se sont livrés à un raid antisémite contre un café de la rue François-Miron : tous ces faits témoignent, entre autres, des haines et des violences que le drame algérien peut engendrer.

Le drame algérien est aussi à l'origine, de la part des pouvoirs publics, de mesures et d'opérations fondées indiscutablement sur le critère racial et visant la totalité des Algériens musulmans : rafles au « faciès » ; discriminations systématiques dans l'établissement des cartes d'identité et des passeports ; surveillance permanente par une police spécialisée ; interdiction pour les Algériens de se déplacer le soir ou de circuler en voiture sans laissez-passer établis pour une période déterminée ; camps de « triage » et « d'hébergement » ou des Algériens sont internés alors qu'aucun délit n'est retenu contre eux ; camps de « regroupement » forcé en Algérie même, où les conditions de vie, selon de nombreux témoignages, sont des plus inhumaines.

Cette situation ouvre la voie aux brimades, aux brutalités de toutes sortes qui constituent autant d'atteintes à la dignité humaine et creusent toujours plus le fossé entre des populations qui, sur un pied d'égalité, pourraient s'entendre et coopérer.

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) appelle les démocrates à s'opposer avec vigilance et détermination à toutes les manifestations de racisme nées du drame algérien, qui ne sauraient les laisser insensibles.

Il appelle les gens de cœur à affirmer et à promouvoir à toute occasion, par tous les moyens l'esprit de fraternité et de compréhension humaine en vue de contribuer à la création d'un climat favorable à la paix.

Certain d'exprimer la volonté unanime de l'opinion antiraciste, il souhaite, pour que cessent, de part et d'autre, les conséquences cruelles de ce conflit, que soit activement recherchée par la négociation une solution pacifique, qui ne peut se fonder que sur le respect de la dignité de tous les hommes dans leur diversité, et sur la reconnaissance loyale de leur droit à déterminer leur propre destin. Se félicitant de l'union réalisée par les grandes organisations de travailleurs, d'universitaires et d'étudiants en vue d'une Journée Nationale d'action pour la négociation en Algérie, le M.R.A.P. invite les antiracistes à apporter leur soutien actif à cette initiative et aux diverses manifestations qui en résulteront.

Pour avoir relevé d'odieux propos racistes

Le syndicaliste André ILLAT POIGNARDÉ

Une agression particulièrement significative du climat créé par la guerre d'Algérie a eu lieu le 7 octobre au soir, à Pantin, dans la banlieue parisienne.

Un ouvrier de cette localité, M. André Illat, secrétaire-adjoint du syndicat C.G.T. des Menuisiers-Charpentiers, entra dans un café de la rue Hoche, en compagnie d'un travailleur algérien.

Trois individus se trouvaient au comptoir. Ils se mirent aussitôt à tenir des grossiers propos racistes.

— Ça sent l'Arabe ici ! s'écria l'un d'eux, en excitant son chien contre l'Algérien.

Comme M. Illat protestait, les trois racistes s'en prirent à lui :

— Alors, vous êtes pour les ratons ?
— Je suis pour l'entente entre tous les peuples, répondit-il.

Puis il sortit. Mais les trois énergumènes l'avaient suivi, l'entouraient. L'un d'eux — habillé sans doute à porter lui-même des armes — palpa ses poches pour s'assurer qu'il n'était pas armé. Et ils lui assénèrent des coups violents à la tête, au visage, au ventre.

Se défendant avec vigueur, malgré la surprise de l'attaque, André Illat parvint à mettre hors de combat ses agresseurs. Il rentra ensuite chez lui, cachant son visage ensanglanté.

C'est seulement lorsqu'il se déshabilla que le sang jaillit de son ventre et il s'aperçut que c'était avec un poignard qu'on l'avait frappé.

L'intestin perforé, il fut conduit à l'hôpital Saint-Louis, où il subit une longue intervention.

Il convient ici de souligner l'attitude étrange de la police. Pendant qu'André Illat était entre la vie et la mort, des inspecteurs et des agents, au lieu de rechercher les coupables sur les lieux mêmes de l'agression, se rendirent chez la victime, et interrogèrent pendant deux heures sa femme à bout de forces, essayant de lui faire dire que c'était elle qui avait poignardé son mari. Les deux enfants d'André Illat furent eux-mêmes soumis à l'interrogatoire.

Quant aux agresseurs racistes, ils ont disparu. Bien qu'André Illat ait reconnu l'un d'eux sur des photos qui lui ont été présentées, on ne les a pas retrouvés.

UN MEETING DE PROTESTATION

Le M.R.A.P., aussitôt après l'incident, a adressé au Préfet de Police, une lettre demandant « que les criminels qui se sont livrés à cette sauvage attaque soient recherchés avec toute la diligence possible et rapidement remis à la justice en vue d'une condamnation exemplaire ».

Nos amis Albert Lévy et Sonia Bianchi se sont rendus au chevet d'Illat, à l'hôpital pour lui exprimer la sympathie agissante du M.R.A.P.

Un meeting de protestation s'est déroulé à Pantin, sous l'égide d'un groupe de personnalités représentant les milieux les plus divers : syndicalistes CGT, CFTC et FO, Parti Communiste Français, PSU, SFIO, MRP, Ligue des Droits de l'Homme, Secours Populaire, ainsi que la municipalité présidée par M. Jean Lolive.

Au cours de ce meeting, auquel le M.R.A.P. s'était également associé, notre secrétaire général, Charles Palant, a pris la parole, déclarant notamment :

« Nous sommes ici, ce soir, des femmes, des hommes que des divergences séparent peut-être sur de nombreuses questions. Nous partageons pourtant un légitime, une commune indignation parce qu'un homme, un honnête homme a failli payer de sa vie le refus d'un racisme odieux.

« Cette indignation, cette protestation, c'est aussi notre refus commun du racisme, qui déshonore notre pays : un pays qui, il y a 15 ans, se dressait pour chasser l'envahisseur raciste, la peste nazie, durant laquelle des millions d'hommes, de femmes, d'enfants furent assassinés pour le crime d'être nés hors la race des seigneurs.

« Mais aujourd'hui, en France, à Paris, le racisme se donne libre cours, qui fait de dizaines de milliers de travailleurs algériens, des parias sans recours, pourchassés dans les rues, où ils sont raflés « au faciès », détenus, et parfois assassinés sans que personne n'ait à rendre de comptes. »

Soulignant que cette situation résulte de la guerre d'Algérie, il termina par un vibrant appel à l'union « en un mouvement irrésistible pour rendre à la France la paix, et son visage de messenger des Droits de l'Homme et de la dignité humaine ».

UNE LETTRE D'ANDRÉ ILLAT

En convalescence dans une maison de repos, André Illat a adressé à Albert Lévy la lettre suivante :

Cher Ami,

J'espère ne pas vous choquer par cette appellation, mais elle m'est apparue juste, après avoir réfléchi que nous avons de nombreux points communs dans nos actions respectives. Je veux, en quelques lignes, vous dire combien vos marques de sympathie à mon égard m'ont été agréables et vous remercier également pour l'aide matérielle immédiatement apportée à mon foyer.

Il me faut également féliciter notre ami Palant pour sa magnifique intervention au meeting de Pantin.

Pensant que l'on ne doit pas être obligatoirement israélien pour mener la lutte contre l'antisémitisme, je serai heureux de pouvoir vous aider. Dans l'attente de vous lire, je vous prie de transmettre mes remerciements à votre Organisation et vous tends une main loyale.

A notre tour de remercier André Illat. Nous lui souhaitons de tout cœur un prompt rétablissement, un prompt retour parmi les siens, dans la grande famille des combattants de la paix et de la fraternité.

Une question qui vient de loin... et une étonnante réponse

C'est « Carrefour » qui a lancé l'idée : « Carrefour » si cher à MM. Bidault et Soustelle, et auquel M. Debré ne dédaignait pas de collaborer avant d'être premier ministre...

« Carrefour », donc, s'applique à épinglez parmi les signataires du « manifeste des 121 », « les Français de très fraîche date, si l'on en juge à la consonnance de leur nom » et ceux qui « cachent sous un pseudonyme une ascendance étrangère ».

Quelqu'opinion que l'on professe sur ce manifeste, il n'est pas possible d'admettre de tels « arguments », où se rejoignent le mac-carthysme le plus vil et le natio-

nalisme à la Maurras, si sourcilieux... qu'il s'accommoda fort bien de l'occupation allemande.

Sur la même lancée, deux conseillers municipaux U.N.R. de Paris, MM. Pozza et Boissonnet demandent notamment au Préfet de police, dans une question écrite, combien de personnes parmi les signataires du manifeste « sont des Français d'origine et combien ont acquis la nationalité française par naturalisation »...

Le courant de xénophobie que l'on s'efforce ainsi de susciter vise, de toute évidence, l'ensemble de ceux qui luttent pour

la paix en Algérie, et que l'on voudrait discrediter par ces méthodes perfides.

Et que répond M. le Préfet de police ? Sans s'étonner le moins du monde de cette question insolite, si contraire à l'esprit et aux traditions de Paris républicain, il indique aimablement à ses deux interlocuteurs (Bulletin Municipal Officiel du 18 octobre 1960), que « diverses administrations ont été consultées en vue d'obtenir les renseignements demandés par les auteurs de la présente question, à laquelle M. le Préfet de police ne manquera pas de répondre dès qu'il sera en mesure de le faire ».

A toutes fins utiles.

Ils reviennent...

APRES avoir subi plusieurs semaines d'instruction spéciale sur la psychologie des Français et la façon de se conduire avec eux, les premiers contingents de la Bundeswehr sont arrivés, de nuit, dans les camps de Sissonne et de Mourmelon, mis à leur disposition par le gouvernement français.

Alors que certains s'emploient, pour faire accepter cette nouvelle occupation, à répéter que la page du passé est bien tournée, les officiers qui commandent ces détachements ont tenu à montrer qu'ils n'oubliaient pas et qu'ils ne reniaient rien de leurs activités de l'époque nazie.

Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à son arrivée à Mourmelon, le colonel Schürmer arborait fièrement les décorations acquises au service d'Hitler, notamment la croix de chevalier (1941), avec feuilles de chêne (1944).

Sa biographie, distribuée aux journalistes, donne les indications suivantes :

« Né en 1913 à Chemnitz. Etudes à Leipzig. Ensuite, service dans la police militaire. Education d'officier. Le 1-10-1934, promotion de lieutenant. Officier technicien et instructeur de pilotage dans l'aviation de 1936 à 1939.

« Au mois de juin 1939, sur la propre demande, affectation aux parachutistes.

« Pendant la guerre promotion au grade de lieutenant-colonel. »

Fait prisonnier en U.R.S.S., il est condamné à 25 ans de prison comme criminel de guerre :

« A la fin de la guerre, captivité en U.R.S.S... Retour dans la République Fédérale Allemande. Après ma convalescence, j'ai rejoint la Bundeswehr le 1-12-1956 comme lieutenant-colonel. Promotion de colonel le 1-4-1959. »

De son côté, le colonel Paulsen, qui dirige le détachement de Sissonne, a 47 ans. Comme on lui demandait, à son arrivée, s'il était déjà venu en France, il répondit :

— Oui, en 1940.

Par la suite, il précisa qu'il avait été attaché à la section « opérations » de la Wehrmacht, sous les ordres du général Heusinger. En 1940, il a participé au défilé des troupes allemandes sous l'Arc de Triomphe.

DIRIGER L'EUROPE...

Tels sont les officiers qui reviennent chez nous à la tête de la nouvelle armée allemande, qui doit compter, d'ici peu, 35.000 hommes sur notre sol. Il ne saurait en être autrement, puisque les nombreux cadres supérieurs de cette armée ont été recrutés uniquement parmi ceux de l'ancienne. En particulier, 2.000 officiers et sous-officiers S.S. ont été à nouveau incorporés. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que l'esprit de revanche règne dans la Bundeswehr, conformément aux plans dont témoignent les exigences du haut état-major et aux déclarations révisionnistes des dirigeants de Bonn.

Le venue en France de forces allemandes est considérée, dans les milieux dirigeants allemands, non comme le signe d'une réconciliation, mais comme une aubaine, comme une étape vers une nouvelle domination de l'Europe.

C'est ainsi que la « Frankfurter Allgemeine Zeitung », organe officieux d'Adenauer, écrit :

« La guerre d'Algérie se poursuit. Dans ces conditions, la Bundeswehr va devenir l'armée la plus importante d'Europe occidentale. Si cette Europe doit être unie, elle doit être aussi dirigée, et, en dehors des Français, seuls les Allemands peuvent entrer en ligne. »

Et, cyniquement, le « général Anzeiger » affirme que, pendant la dernière occupation « le soldat moyen essayait de se conduire correctement et d'une façon amicale, exactement comme le soldat de 1960 ».

Cet « exactement » est tout un programme !

UN SURSAUT DE COLERE

Le retour des militaires allemands en France, avec les mêmes chefs, imbus du même état d'esprit, a provoqué dans tout le pays un juste sursaut de colère.

Déjà, les organisations de Résistants, de Déportés, d'Anciens Combattants ont, dans leur immense majorité, élevé des protestations vigoureuses. Un appel dans le même sens a été lancé par 97 universitaires de toutes tendances.

Les patriotes comprennent et approuvent l'indignation exprimée par le Conseil municipal d'Oradour-sur-Glane, le village martyr, anéanti par les forces de la Wehrmacht en 1944. Ou encore le Conseil municipal d'Auboué, en Lorraine, qui a pris un arrêté portant interdiction de passage et de stationnement aux troupes allemandes sur le territoire de la commune.

Le 13 novembre doivent se dérouler dans toute la France des rassemblements qui seront à la fois des hommages aux victimes de la guerre et des manifestations contre la nouvelle occupation allemande. Unis, les antiracistes y participeront en masse.



Corrects...

Le M.R.A.P. s'élève contre l'installation de bases allemandes en France

QUINZE ans à peine après la défaite hitlérienne, de premiers contingents de la nouvelle armée allemande viennent de s'installer en France, aux camps de Mourmelon et de Sissonne. Le colonel qui les commande reconnaît avoir, en 1940, défilé en conquérant dans Paris vaincu. D'autres troupes allemandes doivent les compléter.

Tous les antiracistes, tous les Français qui gardent le souvenir des crimes monstrueux commis par les forces militaires allemandes, ressentent le retour de celles-ci sur notre sol comme une grave menace et comme une insulte à tous les sacrifices consentis pour libérer la patrie.

Croire qu'il s'agit là d'une initiative servant la paix serait une illusion dangereuse : l'état-major allemand reconstitué, encouragé par les concessions successives qui ont renforcé sa puissance, proclame ouvertement ses objectifs de reconquête et de domination à l'Ouest et à l'Est, et exige avec insolence des moyens toujours plus meurtriers pour les atteindre. Il est appuyé par le gouvernement de Bonn, qui inspire et patronne de violentes campagnes révisionnistes, évoquant les méthodes hitlériennes à la veille de la seconde guerre mondiale.

CES faits sont d'autant plus alarmants que tous les cadres supérieurs de la Bundeswehr ont servi Hitler avec zèle dans la Wehrmacht. De même, d'anciens nazis continuent d'occuper des postes décisifs en Allemagne occidentale, dans la police, la justice, l'enseignement, la diplomatie, et jusque dans l'entourage immédiat du chancelier Adenauer, où se trouve encore, entre autres, après le départ honteux d'Oberlander, Globke, auteur et commentateur des lois raciales nazies.

Dernièrement encore, la vague de crois gammées partie d'Allemagne occidentale a confirmé l'étendue du danger. Les coupables n'ont pas été châtiés, alors qu'une répression sévère s'abat sur ceux qui s'efforcent de défendre les idéaux de démocratie, de fraternité et de paix. L'internationale néo-nazie complète et s'emploie dans de nombreux pays à répandre l'idéologie et les mots d'ordre qui ont favorisé, naguère, la domination de la force allemande sur l'Europe. En France même, relayant cette propagande infâme, des journaux et des groupements se livrent avec une audace croissante aux excitations antisémites et racistes.

CE n'est pas pour en arriver à ce que cinq cent mille Français ont donné leur vie de 1939 à 1945 sur les champs de bataille et dans le maquis, dans les camps de concentration, les prisons et face aux pelotons d'exécution !

Ce n'est pas cela que souhaitent les peuples, lorsque s'acheva enfin le cauchemar de la guerre, alors que les responsables hitlériens étaient jugés à Nuremberg et que les Alliés s'engageaient à mettre hors d'état de nuire les forces mauvaises qui avaient perpétré un massacre sans précédent dans l'histoire !

Le M.R.A.P. qui n'a cessé de s'opposer à la renaissance du nazisme et à la reconstitution du militarisme outre-Rhin, s'élève contre l'installation de bases allemandes sur le sol français. Il dénonce à nouveau la vanité des garanties contenues dans les accords internationaux qui ont permis le réarmement de l'Allemagne. Il demande que par la recherche d'une solution pacifique et démocratique des problèmes posés aujourd'hui le militarisme germanique soit empêché de remettre en cause la sécurité des peuples et la paix du monde.

Tous unis, les antiracistes, les patriotes doivent se dresser résolument contre cette menace : ils feront ainsi que n'ait pas été vain le sacrifice des millions d'hommes et de femmes tombés dans la lutte contre l'hitlérisme.

Déclaration adoptée par le Conseil National du M.R.A.P. à Paris, le 6 novembre 1960.

Qui paiera la défense d'EICHMANN ?

Cette question est importante car il s'agit de la somme coquette d'au moins 100.000 marks. Elle vient de surgir du fond de la salle du « King David » à Tel-Aviv, où le Dr Servatius, défenseur d'Eichmann, tient une conférence de presse.

Elle semble d'ailleurs embarrasser fort l'avocat de Cologne qui reconnaît que la famille de son client n'est pas riche et qu'il ignore comment elle entend régler les frais. Pourtant, il se refuse à commenter une information selon laquelle des organisations ou des gouvernements seraient prêts à prendre en charge les dépenses. Et il conclut sur cette apostrophe :

« Croyez-vous qu'on puisse créer un Fonds de Défense d'Eichmann ? »

Publiquement, certainement pas. D'une autre manière, c'est moins exclu. Il y a quelques jours, deux périodiques « La Tribune des Nations » et « Der Spiegel », affirmaient l'inquiétude de certains hauts fonctionnaires allemands qui occupaient autrefois des postes dans les ministères hitlériens.

Suit une liste de noms où on relève, entre autres : Hans Globke, spécialiste en lois racistes, secrétaire d'Etat à Bonn ; Werner von Bargen, responsable de la déportation de Juifs belges, ac-

tuellement au ministère des Affaires Etrangères ; Otto von Bismarck, organisateur de la déportation de 5.000 Juifs yougoslaves, aujourd'hui député du parti d'Adenauer.

« Der Spiegel » précise que toutes ces personnalités auraient déjà versé de grosses sommes au docteur Servatius, afin que celui-ci dissuade Eichmann de parler et de les compromettre. Qu'on ne s'étonne donc plus, dès lors que le défenseur du bourreau nazi, dès son arrivée à Tel-Aviv, ait déclaré qu'il lui aurait semblé plus logique qu'Eichmann soit jugé par un tribunal allemand !

Ombres et lumières

A l'occasion de la publication, à Paris, d'un livre sur « Le dossier Eichmann et la solution finale de la question juive » (Editions Buchet-Chastel), Joël Brand a donné, l'autre jour, au Mémorial du Martyr juif inconnu, une conférence de presse. Le journaliste bien connu, l'homme qui tenta d'arracher un million de juifs aux nazis contre 10.000 camions, a retracé, à grands traits, son existence passée, notamment de 1941 à 1944, et précisé comment son réseau de « sauvetage des camps de la mort » s'organisa, se renforça pour finalement entrer en contact direct avec les dirigeants S.S.

ACCUSATIONS ET DEMENTIS

Mais Brand n'est pas venue rue Geoffroy-L'Asnier uniquement pour rappeler des faits. Il a tenu aussi à porter témoignage sur un certain nombre de questions fondamentales. Il s'agit, en particulier, d'Eichmann et de la façon dont s'est déroulée son arrestation.

Brand déclare que les autorités israéliennes n'ont pas toujours tout fait pour capturer le bourreau nazi. En 1957, un haut-fonctionnaire allemand, le procureur Buchtal, lui aurait déclaré : « Je sais où Eichmann est caché. J'en ai fait part aux autorités israéliennes. »

Quelques jours après, dans les milieux israéliens de Paris, généralement bien informés, on opposait un démenti catégorique : « Ni Brand, ni Buchtal n'ont joué le moindre rôle dans l'arrestation d'Eichmann », déclare-t-on.

Pourtant, Brand maintient ses positions. Lors de sa conférence de presse, il nous avait déclaré qu'à son sens Buch-

tal ne parlait pas pour ne rien dire. Que, bien sûr, rien ne prouvait que l'adresse indiquée par le procureur allemand était exacte ni même que le gouvernement israélien l'ait réellement reçue mais qu'en tout cas, un point lui semblait bizarre : lorsqu'à la fin de l'année 1959, il a menacé, dans plusieurs articles, de révéler tout ce qu'il savait sur l'« Affaire Eichmann » et, notamment, ce que lui avait déclaré Buchtal, très rapidement, le bourreau S.S. a été enlevé en Argentine et incarcéré. Et Brand pose la question : « N'y a-t-il vraiment là qu'une simple coïncidence ? »

A ces déclarations, les milieux officiels israéliens répondent par un communiqué bref et incisif : « Les révélations de Brand sont dénuées de tout fondement. »

Ainsi, l'ombre s'épaissit encore sur cette grave question et le mystère subsistera longtemps, semble-t-il, du moins jusqu'à ce que le gouvernement de Tel-Aviv décide de dire publiquement dans quelles circonstances Eichmann a été retrouvé et arrêté.

TOUTE LA VERITE ?

En fait, le problème fondamental qui se pose est de savoir si le procès de Tel-Aviv apportera toute la clarté sur les activités d'Eichmann et de tous ses complices, ainsi que sur son arrestation. Brand affirme que non et cite le Dr Bauer, haut magistrat allemand, qui lui déclarait, en mars dernier : « Des forces plus importantes qu'Israël et Bonn mis ensemble protègent Eichmann et l'ont protégé. »

Quelles sont donc ces forces ? Le Dr

Bauer s'est refusé à en donner l'identité. Joël Brand, prié de donner son opinion personnelle, s'est montré évasif, mais a parlé du « monde libre » coupable, selon lui, de n'avoir pas « pensé à fond le problème du nazisme » et de n'avoir pas compris jadis — ni à l'heure actuelle d'ailleurs — que la politique de Hitler menait tout droit aux fours crématoires. En tout cas, sans citer nommément personne d'autre, Brand met directement en cause « les hautes sphères allemandes qui comptent de nombreux anciens nazis parmi elles. Inutile de préciser que ceux-ci ne s'empressent pas de favoriser l'arrestation de leurs anciens camarades. »

Où est la vérité ? Brand compte témoigner au procès d'Eichmann. Mais ces problèmes viendront-ils dans le débat ? La lumière pourra-t-elle se faire ? C'est indispensable.

Degrelle s'agite

L'ancien chef du parti rexiste belge, Léon Degrelle (qui vit actuellement en Espagne sous le nom de Juan Sancho), s'intéresse, lui aussi, au procès Eichmann.

Selon l'Agence Télégraphique Juive, il préparerait une conférence en Suède, pour l'étude des mesures à prendre « en prévision des révélations qui pourront être faites lors des débats du procès Eichmann sur les activités nazies dans le monde depuis la fin de la guerre ».

La même agence précise que Degrelle s'est rendu cet été au Caire, où il aurait eu des entretiens sur cette question avec von Leers, ancien collaborateur de Goebbels.

LES LIVRES

Messages d'Afrique

« **P**EUPLS noirs, entrez sur la scène de l'histoire ! »... Depuis que cet appel fut lancé, il y a plusieurs années, dans notre Sorbonne, à l'occasion d'un congrès solennel des écrivains d'Afrique, cette entrée s'est accomplie avec une vigueur, une rapidité que leurs meilleurs amis n'auraient pas escomptée. La plus grande partie d'un continent a été promue à une indépendance dont il dépend de la loyauté de ses partenaires comme de sa propre sagesse de faire une féconde réalité.

L'Afrique noire — et aussi en un plus dramatique climat, ce Maghreb que l'on désigne souvent sous le nom d'Afrique blanche — domine l'actualité politique, intellectuelle de l'année qui s'achève. Au cadran de l'histoire l'heure africaine a sonné, elle continuera de sonner dans les années qui viennent.

Soyons attentifs et fraternels, avec toute la franchise que doit comporter un tel qualificatif, envers ces nouveaux acteurs du monde d'aujourd'hui et gardons la fierté d'avoir compté parmi leurs plus anciens amis.

DANS la moisson d'automne qui nous vient du Cameroun, d'Algérie, des Caraïbes — ce morceau d'Afrique flottant près des rivages américains — je retiendrai trois livres d'importance, de valeur inégale, mais qui me semblent refléter, les deux premiers les aspirations et les inquiétudes d'une jeunesse projetée des profondeurs de sa tradition dans le flot impétueux de l'histoire, le troisième, la continuité d'un effort de libération tout près d'aboutir à des résultats décisifs.

« **Chemin d'Europe** » (1) a pour auteur Ferdinand Oyono qui appartient aux lettres et à la diplomatie du Cameroun. Il représente la belle « intelligentia » de ce pays, l'un des plus majestueux et les plus variés d'Afrique noire. Il l'a décrit en deux romans justement remarqués, « **Une Vie de Boy** », « **Le vieux Nègre et la Médaille** », d'une ironie amère et vengeresse.

Le héros de ce **Chemin d'Europe** (est-ce une autobiographie — mais qui, en chacun de ses livres les plus imaginés, ne met un peu et beaucoup de lui-même ?) est un de ces nombreux jeunes clercs, employés, « écrivains », comme on dit souvent en Afrique quand il s'agit des commis de bureau, des futurs fonctionnaires, ancien séminariste, justement estimé pour sa science. « **Pour avoir obtenu le certificat d'études à un âge où l'on n'a pas encore de**

poils sur le ventre, écrit-il, je passais pour un génie ». Le père est un catholique fort bigot pour lequel le baptême a marqué l'ascension dans un monde intermédiaire entre le noir et le blanc ; la mère, une femme digne et avisée qui est le sont beaucoup d'Africaines, et qui est résolue à de grands sacrifices pour que son garçon sorte du « ghetto noir ». En attendant ce garçon est rabatteur de clients chez un commerçant, M. Kriminopoulos ; il porte des lunettes à monture d'or, « **cadeau de Noël d'une sainte femme bretonne** », éprise de charité chrétienne et d'exotisme. Un peu plus tard nous le retrouverons au foyer d'une femme moins sainte, une « européenne » dont le dédain apparent cache à peine le désir qu'elle éprouve pour cet ado-

par
Pierre PARAF

lescent noir qui donne des leçons de français et de latin à sa fille. L'aventure est poussée fort loin, mais sans autre dommage pour le jeune professeur.

Il n'y attache d'ailleurs pas une extrême importance. Sa pensée majeure, c'est d'obtenir une bourse d'études pour la France et il écrit dans ce but à M. le Gouverneur une lettre habilement rédigée qui se termine comme il se doit par des majuscules calligraphiées : « **Vive l'Afrique, Vive la France, Vive la Communauté franco-africaine !** ».

Mais les candidats sont si nombreux qu'on ne peut lui donner satisfaction. Et les chefs de tribu dont on sollicite la subvention sont eux aussi très durs à la détente. Finalement notre intellectuel arrive à réunir le petit casuel minimum pour payer le chemin de l'Europe.

Ce livre rapide est alerte et vrai. Je crains pourtant que, cédant au goût du jour, à celui des « lecteurs » des maisons d'édition, il passe souvent à côté d'une vérité plus sensible et plus profonde ? L'œuvre symphonique où les autres aspects humains, ceux qui ne sont pas exclusivement négatifs, auront aussi leur place ?

Mais ce vœu n'empêche pas de prendre intérêt et souvent plaisir au roman de Ferdinand Oyono, de lui souhaiter plein succès dans ses Chemins d'Europe, des Nations Unies et tout d'abord ceux de son Cameroun dont j'ai gardé, à douze ans de distance un souvenir émerveillé, et de saluer à travers lui son nouveau destin.

« **Z**OUBEIDA » (2) nous vient d'Algérie, une terre dont on ne parle aujourd'hui que le cœur saignant d'un conflit fratricide ; un cœur qui bat depuis sept ans d'une volonté de paix juste, rapide, assurant l'exercice d'une autodétermination loyale et l'amical coexistence des diverses communautés. Nous ne répèterons jamais assez qu'en flétrissant la torture nous réclamons aussi la fin de ces attentats dont tant d'innocents sont victimes, qu'en réclamant le droit pour l'Algérie de décider de son destin, nous entendons que soit sauvegardée la sécurité des Français qui y ont bâti leur vie, des Algériens qui leur ont fait confiance. Ceux qui ont empêché « l'Algérie française » ne sont-ils pas tout d'abord ces racistes qui ont compromis l'honneur et la grandeur de la France, qui se sont furieusement opposés à toutes mesures assurant l'égalité entre citoyens français et musulmans et dans la sincérité desquels on ne peut avoir confiance, lorsqu'ils feignent de l'accepter aujourd'hui ?

Ces réflexions élémentaires me venaient à l'esprit, tandis que j'avais lu **Zoubeida**, le nouveau roman de Gabrielle Estivals dont m'avait tant ému la première œuvre « **Pas de cheval pour Hamida** ».

Au risque d'être taxé de méchante humeur j'avouerai qu'en ce livre habile, attrayant et solidement construit, je n'ai pas trouvé ce frisson d'humanité, cette sainte pitié qui m'avait séduit autour de l'humble berger kabyle.

Nous sommes ici dans la grande société islamique d'Algérie. Un autre « ghetto » somptueux, celui-là, formé aux influences extérieures, au modernisme français comme à la poussée des masses populaires.

Zoubeida est une brillante lycéenne à qui pèsent ses vains ornements et le voile dont on prétend la couvrir. La tyrannie d'un frère l'emprisonne entre les murs de sa riche demeure. Lorsqu'elle s'en évade, c'est le fils du portier Mahmoud, un beau garçon courageux — mais il n'ose guère, lui, aussi briser le cercle infernal des traditions — et ne lève qu'en tremblant les yeux sur la fille de son patron — qui la délivre, comme dans une pièce du Châtelet, comme dans un roman de cape et d'épée. Le problème apparaît ici plus social encore il est probable qu'il en sera ainsi plus tard. Et l'indépendance n'acquerra son vrai prix — en Afrique noire comme en Afrique blanche — que si elle s'accompagne non point d'un retour à une théocratie moyenâgeuse, mais, mais du triomphe des idées de liberté, de progrès et d'égalité, celles-là mêmes que la Révolution a contribué à ré-

pandre dans le monde et qui gardent partout un accent français.

Le dernier ouvrage que j'évoquerai, « **Silhouettes de Nègres et de Négrophiles** » (3) est signé d'un nom illustre que le M.R.A.P. a toujours compté parmi ses amis, M. le Recteur Jean Price-Mars, ambassadeur de la République d'Haïti en France.

C'est lui qui donna le départ du réveil de l'Afrique noire. A ses travaux s'attache une autorité internationale.

La galère de **héros et de prophètes**, nègres et négrophiles, qu'il ouvre dans ce livre, commence par Toussaint-Louverture, celui qui s'adressait aussi à Napoléon : **le premier des noirs au premier des blancs**. Toussaint Louverture lutte avec intrépidité pour la fin de l'esclavage. Traité de manière indigne par le général Leclerc, il revendique fièrement sa qualité de nègre. « **La couleur de mon corps, écrit-il, nuit-elle à mon honneur et à mon courage ?** ». On le déporte, il meurt au Fort de Joux « **afin que l'homme noir et ses descendants puissent avoir un jour une patrie** ».

Après Toussaint Louverture revivent des figures qui nous sont moins familières, Harris, le prophète noir de la Côte d'Ivoire, qui oppose à l'Administration une résistance passive et meurt en 1929 « **enveloppé de piété contagieuse** ». James Emman Kwe-gy Aggrey, né en 1875, dans la Côte de l'Or, devenue le Ghana, éducateur et philosophe de la coopération des races ; George Washington Carver, petit esclave noir du Missouri, chimiste et agronome dont les inventions bouleversèrent l'économie américaine.

C'est par l'immortelle figure de l'abbé Henri Grégoire que l'ouvrage s'achève. Grégoire était lié à la République d'Haïti par une singulière tendresse. L'existence même de cette République offrait « **une réponse victorieuse à toutes les impostures disséminées en Europe contre les enfants d'Afrique !** ».

Les Haïtiens lui demeurèrent fidèles. Ils voient, en ce noble prêtre qui défendit les juifs avec la même ferveur, l'un des plus authentiques amis des noirs.

Nul ne pouvait le marquer avec plus de force et de prestige que le Dr Jean Price-Mars dont l'aïeul Jean-Baptiste Mars, dit Bellez, fut le premier député noir envoyé par Saint-Domingue à la Convention Nationale.

- (1) Julliard.
- (2) Editions du « Seuil »
- (3) Présence Africaine.

Un exemple
parmi d'autres

Le problème scolaire en Mauritanie

COMME à tous les nouveaux Etats africains, le problème des cadres se pose de toute urgence à la République Islamique de Mauritanie. A la fin du régime colonial, on ne comptait dans les écoles françaises que 2,5 % des enfants d'âge scolaire. Ce mince effectif suffisait à fournir quelques fonctionnaires indigènes, des travailleurs et des militaires parlant français à l'administration d'un pays de 600.000 âmes, demeuré archaïque et dépourvu d'industries. Il ne suffit plus au fonctionnement normal d'un pays indépendant. Aussi le gouvernement de la R.I.M. s'efforce-t-il de moderniser l'instruction publique et de la faire pénétrer dans toutes les couches sociales de la population.

ECOLES NOMADES

Cette tâche se trouve facilitée par le goût inné des Maures pour l'étude et par l'habitude qu'ils en ont, grâce à l'enseignement musulman traditionnel. Nomades, les Maures doivent transhumier avec leurs troupeaux sur de longs parcours, passant des pâturages de la Mauritanie à ceux du Sahara espagnol, du Sud-Marocain ou du Soudan. C'est ce nomadisme qui, paradoxalement, a mis hors des atteintes étrangères les écoles enfantines des campements, les collèges nomades des tribus spécialisées dans l'enseignement, et les grandes **Zawiya**, sortes de monastères errants où les jeunes gens viennent parfaire leurs études auprès de savants réputés. Sans nous attarder aux détails des programmes qui portent principalement sur la religion et le droit musulman, les lettres, l'histoire et les mathématiques, bornons-nous à dire que ce réseau culturel a produit un grand nombre de théologiens, de juristes, d'historiens, médecins et poètes, qu'il a fourni, au cours des siècles, des professeurs au Maroc, à l'Afrique noire, au Sahara oriental et jusqu'à l'Egypte, et que, grâce

à lui, la Mauritanie a échappé à la dégradation de l'analphabétisme. Néanmoins, on ne peut attendre de cet enseignement figé dans le passé la formation de cadres modernes.

La Mauritanie possède actuellement 156 écoles primaires de type français, dont 88 fonctionnent dans les tribus à faible nomadisation, 3 collèges et le Lycée de Nouakchot, la nouvelle capitale. Quelques enfants sont pensionnaires au Lycée de Saint-Louis-du-Sénégal. Une cinquantaine d'étudiants et de stagiaires font des études supérieures dans les Uni-

par
Odette du PUIGAUDEAU

versités de France et de Dakar. En tout, cela fait environ 8.000 élèves.

Quant aux filles, une école a été créée pour elles, il y a 10 ans, à Boutillimit ; elle eut peu de succès. Les parents maures répugnent à se séparer de leurs filles et à leur faire donner une éducation étrangère. Au début, il y eut des malades de langage ; vexées, les pensionnaires furent, de plus, offusquées par les shorts, les « bains-de-soleil » et les apéritifs de leurs éducatrices, et elles préférèrent aller se marier ! Quelques externes seulement, des fillettes noires du village, fréquentent encore cette école.

UN ORGANE ETRANGER

L'hiver dernier, à Tijikja, une oasis de l'Est, j'ai connu une école charmante. Son directeur, Maloum ould Brahim, diplômé de l'Ecole pédagogique de Saint-Cloud, avait su harmoniser la discipline avec une atmosphère amicale et la liberté indispensable à de jeunes Sahariens. Les pensionnaires auxquels le dortoir com-



Elèves du cours de littérature arabe à la Medersa musulmane de Boutillimit (Trarza, R.I.M)

mun déplaisait habitaient de petites tentes dressées devant la maison, sous les dattiers. Parmi les externes, plusieurs petites filles suivaient les classes avec leurs frères. Enfin, cette école, vraiment moderne au meilleur sens du mot, avait son imprimerie et son journal écrit et illustré par les élèves, sous la direction d'un rédacteur en chef de 12 ans !

Et les programmes ? Question épineuse... Eh bien, ces programmes sont exactement ceux des écoles et lycées de France. L'Ecole de cette République islamique est un organe étranger posé, sans racines, sur les sables de Mauritanie. Le local, l'habillement, la nourriture, les congés, les horaires, fussent-ils incompatibles avec le climat, les coutumes et les obligations religieuses sont les mêmes que ceux de la métropole.

Imaginerait-on, en France, des institu-

teurs français instruisant leurs jeunes compatriotes dans une langue étrangère sans aucune affinité avec la leur, mettons le persan, et leur apprenant exclusivement la géographie, l'histoire, la littérature et les mœurs de l'Iran ?

J'ai vu dans mon propre pays, en Bretagne, quels sentiments de fierté blessée, de frustration, un régime analogue suscitait chez des enfants partagés entre le français scolaire et le breton familial, méprisé, sévèrement interdit à l'école. On vit mal sur le passé des autres.

Et puis les Sahariens n'ont pas toujours la patience des Bretons. Le professeur du collège de Rosso l'apprit à ses dépens en janvier dernier ; il se fit proprement lapider par ses élèves et l'inspecteur de l'Instruction publique en perdit sa place.

(Suite page 9)

Un raisin

au soleil

DEPUIS qu'Habib Benglia joua aux côtés de Marguerite Jamois-Maya, vers 1926, au théâtre Montparnasse — Gaston Baty, bien des artistes noirs ont paru sur scène à Paris.

Cabaret, music-hall, cinéma, théâtre. Episodiquement.

Il faut que le spectacle s'y prête. Les occasions sont rares. De plus, l'habitude était prise d'enduire un blanc de cirage — ou de goudron? — de le poudrer de charbon, pour fabriquer un comédien.

Petit à petit, directeurs et metteurs en scène renoncèrent à cette fâcheuse pratique. Ils ont recours au noir authentique. Puisqu'il s'en trouve sur la place.

Certains d'entre eux s'imposent au point que les grimant en blancs, on leur demande, à l'inverse d'en tenir les rôles.

Déjà le palmarès des jeunes se fait important. Voyez Bachir Touré, Georges Aminel, ceux des Griots, ils vous citeront des dizaines de rôles tenus en diverses occasions.

L'Afrique, les Antilles — grandes et petites — la Guyane, toutes les terres d'expression française où pousse le nègre, ont contribué à la formation d'une association de comédiens noirs.

Parmi les « Griots » — c'est ainsi qu'ils ont choisi de se nommer — travaillent des artistes expérimentés comme Darling Légitimus, des jeunes, pétulants d'ardeur et de talent : Toto Bissainthe, Gisèle Baka, Danièle Van Bercheycke, côté féminin. Du côté masculin, beaucoup plus considérable en nombre : Robert Liensol, Gérard Lemoine, Mamadou Condé, Bachir Touré, Edé Fortin, etc., etc.

Grâce à eux, la saison dernière, « Les Nègres » de Jean Genêt ont connu au Théâtre de Lutèce, l'immense, le tapageur succès que l'on sait.

Maintenant que l'outil se forge, s'est forgé, il faut de la matière première.

« Ecrivez pour nous. Donnez-nous des pièces en lecture, demandent les Griots de toutes parts aux auteurs dramatiques. »

« Apportez-nous votre jeu naturel et dynamique », réclame à son tour le public qui n'est pas encore revenu de ses surprises au spectacle des « Nègres ». Près de trois heures de jeu poursuivi d'une haleine, à un rythme endiablé, sans une minute d'entr'acte, sans une minute de répit.

Maintenant les spectacles surgissent. Ils se montent. Voici, venu d'Amérique, à la Comédie Caumartin, « Un raisin au soleil » de Lorraine Hansberry.

CETTE jeune femme noire, née à Chicago il y a trente ans, a obtenu le Prix de la Critique new-yorkaise pour sa première pièce sacrée la meilleure de la saison 1958-1959.

Jouée d'abord à Newhaven, puis à Philadelphie, la pièce a triomphé à New-York où le très grand Sydney Pottier en a assuré le premier rôle masculin.

Pour l'offrir au public parisien, il fallait des initiatives et des efforts nouveaux. Traduction. Adaptation. Mise en scène.

S'en sont chargés, Emmanuel Roblès, d'abord. Qui, de son propre aveu, n'a pas choisi son sujet par hasard. Il a voulu servir et la cause et l'auteur, celle-là, de toute évidence, avant celle-ci. Méritant ainsi la reconnaissance de tous les noirs pour ce choix.

Puis, avec un soin tout particulier, une extrême recherche de la vérité, Guy Lauzin, Yves Faucheur, ont, l'un mis en scène, l'autre créé le décor, alors que Fred Kiriloff réalisait le spectacle.

« Que devient un rêve différé? Se dessèche-t-il comme un raisin au soleil? » ces vers extraits d'un poème de Langson Hugues, ont donné à la pièce son nom.

Ce « rêve différé », ce rêve des noirs que l'on qualifie de « grands enfants » parce que ne les abandonnent jamais l'état de grâce et la poésie de l'enfance, les acteurs le portent en eux. Chacun de leurs gestes, chacune de leurs paroles l'expriment. Et leurs yeux le crient à chaque battement de paupières.

Le public, étranger au drame quotidien, au drame continu qui s'alimente et couve dans les veines sous les peaux à pigments, qu'elles s'abritent dans l'ancien ou le Nouveau Monde, le public peut se trouver désarmé devant certaines réactions des personnages, mais il suit, comprend, souffre, aime et prend parti avec la famille Younger.

Lorsque Darling Légitimus s'éloigne de la scène avec des larmes dans les yeux, des vraies, le public se sent des picotements aux paupières.

Témoignages du théâtre

La Résistible

Ascension d'Arturo Ui

Le Théâtre National Populaire présente, pour ouvrir la saison, « La Résistible Ascension d'Arturo Ui », une grande para-

bole historique sur le fascisme, de Bertolt Brecht.

Quoi, un tel sujet à la scène! diront certains.

Où, si le théâtre comme c'est le cas pour le T.N.P., ne prétend pas seulement distraire les spectateurs, mais encore leur permettre d'accéder à la culture en portant témoignage sur notre temps.

Témoignage des plus utiles puisque sous le nom d'Arturo Ui, gangster au service du Trust des choux-fleurs, se cache, se laisse deviner Hitler; puisque dans l'ascension de cet individu de la pègre nous retrouvons la genèse du fascisme. Or voilà un mot dont bien des gens, bien des jeunes en particulier, ne connaissent que le son barbare. On ignore souvent tout du contenu, fait de turpitudes et de crimes.

La pièce de Brecht vient fort à propos démontrer devant les spectateurs la mécanique de l'hitlérisme, elle écrase sous le ridicule un grand criminel de l'histoire et donne aux foules honnêtes cet avertissement :

Vous, apprenez à voir, au lieu de regarder, Bêtement. Agissez au lieu de bavarder.

Voilà ce qui a failli dominer une fois le monde.

Les peuples ont fini par en avoir raison.

Mais nul ne doit chanter victoire hors de saison.

Le ventre est encore fécond, d'où a surgi [la chose immonde.]

P OURTANT quel drame est-ce? Mince. A peine serait-il perceptible dans un autre milieu. Il n'est question ni de dévorante passion d'amour, ni de gloire, de cupidité, de sang-



Darling Legitimus et le petit Dominique Rozan.

ou de mort.

Il ne se passe presque rien. Une famille pauvre, laborieuse, se trouve à l'étroit dans un sordide logement. Par la grâce du versement d'une police d'assurance elle envisage de s'offrir un toit, est amenée à changer de quartier. C'est à peu près toute l'histoire. Deux particularités. La famille est noire. Le nouveau quartier (il s'y trouvait l'affaire la plus avantageuse) est habité par des blancs.

Se campent les silhouettes (féminines d'abord) de la mère, Darling Légitimus (une grande artiste). Chef de famille. Le mariat africain sévit aux Antilles, en Amérique noire, partout où la femme noire s'est fixée, dans quelque condition que ce soit. Donc la mère, croyante, austère, intransigeante et pourtant compréhensive et tendre. Prête à tous les sacrifices. Réfractaire à la moindre compromission. La fille, Toto Bissainthe. Type de la jeune Américaine noire. Prête de même à tous les renoncements, à condition de s'instruire, avec rage, avec fougue, pour conquérir, avec l'instruction et le diplôme de docteur en médecine, l'indépendance qui force le respect.

La bru, Gisèle Baka. Elle aussi, touchante, parce que résolue à tout, « laver le linge des trois Amériques », se priver s'il le faut de l'enfant qui germe en ses entrailles, en échange du droit de garder tête haute.

Les hommes? Georges Aminel, le fils, à la fois impétueux et mon, noble et veule, révolté et résigné. Eclatant dans les limites imposées par la société, sa race, la nature, la famille. Capable de décisions viriles, et pourtant naïf et simple comme un enfant.

Bachir Touré dans le rôle de l'Africain en séjour aux U.S.A. Contraste de façon intéressante avec le nègre américain. Bachir Touré (de même qu'Aminel d'ailleurs) naturel et simple, est à son aise sur la scène autant qu'il est permis de l'être. Doudou Babet joue avec intelligence le rôle d'un imbécile. Gérard Lemoine non plus ne représente un garçon très malin. Le petit Dominique Rozan, autant et plus encore que les grands, oublie de jouer. Il vit.

SEUL blanc de la troupe, Roland Chalosse tient une place ingrate. Celle du blanc américain, cynique avec inconscience.

S'il trouve difficile de figurer cet antipathique personnage, il ne semble pas dépassé parmi ses camarades noirs. Autant il se montre odieux sur la scène, autant il se coule, il le fait oublier.

« Avez-vous le sentiment de communier avec le public? »

« Oui », prétendent-ils tous à la Comédie Caumartin.

« Quel est votre vœu le plus urgent? »

« Jouer encore et encore Un raisin au soleil. »

Puisse le public parisien d'abord, celui de la province ensuite, puissent tous les publics de langue française leur en donner l'occasion.

Et s'en donner le profit.

Marie-Magdeleine CARBET.

Cinéma

Le sergent noir

Que John Ford est un très grand metteur en scène, nous le savions déjà depuis la « Chevauchée Fantastique » et « L'Homme tranquille ».

Qu'il affectionne tout particulièrement les westerns psychologiques, nous le savions aussi.

Mais qu'il fût antiraciste, cela nous ne le savions pas et nous ne pouvons que nous en réjouir. Cette fois-ci, la scène se passe en Arizona après la guerre de Sécession.

Dans un fort, où stationne un régiment de soldats noirs — tous esclaves affranchis — une jeune fille et son père, le commandant du fort, ont été assassinés. Après le crime, le lieutenant blanc s'aperçoit que le sergent noir manque à l'appel. Là, cas de conscience : pourquoi le sergent a-t-il fui ? Est-il l'assassin ?

On le poursuit, on le ramène, on le juge. Le lieutenant blanc — toujours lui — est son défenseur et il est convaincu que son client est innocent. Il est en conflit, au sein du tribunal militaire avec l'assistant et le procureur qui, par préjugés croient le noir coupable, alors qu'on pourrait envisager une autre hypothèse.

Ford témoigne ici de ses intentions antiracistes. Par exemple quand pour expliquer la fuite du sergent noir — celui que tout le monde appelle « grand soldat » —

il affirme par sa bouche : « Il y a des combats dont un Noir ne peut sortir vainqueur ».

Bon film, alors ? Excellent peut-être ? Non, tout est gâché (ou presque) dès le début par l'apparition d'un troisième individu : l'Indien ; ou plutôt les Indiens.

Où, ces noirs font la guerre aux indiens.

Il paraît que ça se fait. C'est une habitude. Et en chœur avec les Blancs, ils vont essayer de ramener les Indiens dans les « réserves » où ils doivent rester parqués.

Car les Indiens, c'est-à-dire les « Rouges », ce sont des êtres dangereux, des bons à rien, des tueurs, tandis que les Noirs et les Blancs sont de véritables hommes...

Si on enlève les Noirs, nous retombons dans le classique western raciste, dont il faudrait bien, un jour, même quand on s'appelle John Ford, réviser la conception.

Soyons - lui pourtant reconnaissants d'avoir voulu montrer combien les Noirs sont vaillants, loyaux et fidèles et combien il est ridicule et néfaste à la société humaine de les haïr.

Un bon point pour Ford... au lieu de deux !

Max SEMORY.

Le problème scolaire en Mauritanie

(Suite de page 8.)

CONNAITRE LE PASSE...

Il est d'usage que les enfants maures aillent à l'école musulmane de 5 à 10 ans avant d'entrer à l'école française ; des enfants dont l'intelligence et la mémoire sont déjà développées par 4 ou 5 années d'étude rattrappent vite leur retard. A présent, la fréquentation des écoles officielles est obligatoire à partir de 6 ans. Où et quand les petits Maures seraient-ils initiés à leur propre culture s'il était possible d'imposer cette mesure à des nomades ?

Il est vrai que, dans chaque école, un Marabout enseigne 10 heures par semaine l'arabe classique, un peu de littérature ancienne et le dialecte maure, la hassaniya. C'est peu pour ce qui devrait être l'essentiel. Par surcroît, l'enseignement archaïque de ces hommes vénérables ne peut avoir le style attrayant et vivant que des instituteurs diplômés de pédagogie savent donner aux autres éléments du programme.

En revanche, les collégiens maures apprennent le latin ! On ne voit pas bien ce que cette langue morte peut apporter à ces jeunes Arabo-Berbers ; leurs sources de civilisation sont en Orient, en Egypte, en Grèce, dont leurs ancêtres apportèrent les arts et la pensée à l'Europe par l'Andalousie et la Sicile.

Les conventions de la Communauté ont réservé l'enseignement secondaire à la France. Il faudrait que ses professeurs aient au moins une connaissance élémentaire de l'Islam, de la culture arabe, d'une histoire nationale qui comporte d'importants mouvements de peuples et une période aussi brillante que celle des Almoravides, ces « Maures » du XI^e siècle dont l'immense aventure partit de la région de Nouakchot pour aboutir aux rives du Tage et à celles du Niger.

— Nous, les Maures, nous n'avons pas d'histoire!... me disait avec amertume un lycéen de Nouakchot.

Un enfant a besoin de connaître le passé de son pays et d'en être fier.

La R.I.M. se propose de créer une nation là où il n'y avait que des tribus sans cohésion qui, faute d'autorité centrale, se tournaient, en temps de crise, vers le Sultan et les confréries du Maroc. Le caractère « étranger » de l'instruction officielle tend justement à dénationaliser l'esprit des jeunes. Or, parmi ces jeunes, beaucoup participeront au gouvernement de leur pays. On aimerait rappeler à leurs éducateurs cette sage pensée de l'historien E.-F. Gautier, que le cite de mémoire :

« Il est impossible de bien gouverner un pays dont on ignore l'histoire. »

Odette du PUIGAUDEAU.

Réuni le 6 novembre
à l'Hôtel Moderne, à Paris

Le Conseil National appelle à une action vigoureuse contre les menées racistes et antisémites

La réunion du Conseil National du M.R.A.P., qui a eu lieu dimanche 6 novembre dans les salons de l'Hôtel Moderne, à Paris, revêtait une importance toute particulière : elle était placée sous le signe de l'agitation antisémite et raciste qui se développe, tandis que s'éternise le drame algérien et que les premiers contingents de la nouvelle armée allemande s'installent à Sissonne et à Mourmelon.

Dès 9 h. 30 du matin, les membres du Conseil National prenaient place. On reconnaissait, parmi ces dirigeants dévoués de notre Mouvement, les représentants de la province : Toulouse (Guedj), Clermont-

que favorisent le drame algérien et la renaissance du militarisme allemand

cent fois montré combien la prolongation de ce drame, qui met aux prises et déchire deux communautés, favorise les discriminations quotidiennes, attise les haines de races, engendre les atteintes à la dignité de la personne et fait peser des menaces chaque jour plus lourdes sur les libertés démocratiques.

« Il y a quelques jours, le M.R.A.P. a lancé un manifeste qui, en termes énergiques, réclame la fin des combats, la reprise des négociations, et invitait les amis du M.R.A.P. à participer aux manifestations de la journée du 27 octobre.

« En second lieu, le problème allemand, plus précisément le réveil du militarisme germanique, dont nous voyons les vieux ferments revenir à la surface, et qui prépare le retour de l'esprit nazi, avant-coureur d'un nouveau racisme antisémite. A cet égard, deux faits entretiennent les agitations chauvines en Allemagne et sont de nature à alarmer notre opinion publique. C'est d'abord l'éventualité de la dotation de l'armée allemande en armes atomiques, réclamée par la Bundeswehr. C'est ensuite la remise en question, par des personnalités allemandes du gouvernement fédéral, des frontières de l'Est Oder-Neisse.

« Ces faits réveillent les pires craintes dans un pays trois fois martyr en moins d'un siècle, qui n'a pas oublié le triste rôle joué naguère par les généraux allemands dans la politique allemande, ni les crimes du racisme hitlérien. Et notre inquiétude devient d'autant plus grave que la politique de notre gouvernement, loin de s'opposer au retour de ce militarisme agressif, a pour effet, notamment en acceptant l'installation sur notre sol de bases militaires allemandes, de le faciliter et de le favoriser. »

Puis notre président évoque rapidement les divers autres problèmes soumis à la réflexion du Conseil National : la lutte pour faire aboutir nos deux propositions de lois destinées à améliorer la répression des menées racistes ; le développement de nos activités culturelles ; la diffusion plus large de « Droit et Liberté » ; le fonctionnement et la multiplication des comités locaux ; les problèmes financiers.

LES DEBATS

Et la discussion commence, avec l'intervention de Trauman (Saint-Quentin) qui rend compte de l'action poursuivie dans l'Aisne (où se trouve le camp de Sissonne) contre le retour des forces allemandes. Un grand rassemblement est prévu le 13 novembre à Laon, à la préparation duquel le comité du M.R.A.P. participe activement. L'émotion est vive à Saint-Quentin où les soldats de la Bundeswehr se promènent suivis d'une nuée de photographes de presse allemands.

Charvet (Valenciennes) souligne que la lutte doit être menée sur deux fronts : contre la guerre d'Algérie, contre le militarisme et le néo-nazisme. Les comités du M.R.A.P., estime-t-il, doivent concentrer leurs efforts alternativement sur chacun de ces fronts, selon les conditions locales.

P. Lévy (Valenciennes) suggère des rassemblements régionaux contre l'installation des bases allemandes en France.

Mlle Forêt (Clermont-Ferrand) signale que de telles bases semblent aussi prévues dans le Centre. Elle indique que le comité clermontois du M.R.A.P. a décidé d'organiser des réunions de quartiers pour alerter la population sur tous les aspects du racisme. Une large diffusion de journaux et de brochures est prévue.

« Il est impensable que des soldats allemands fomentent à nouveau le sol français et que le gouvernement encourage cette situation », déclare ensuite M. Paul Tubert, qui se fait avec véhémence l'écho

de l'indignation générale. « Ceux qui ont ainsi la mémoire courte, poursuit-il, ont mauvaise grâce à faire des reproches aux peuples et aux gouvernements qui se souviennent et ont tiré les leçons du passé. Il souhaite que « l'instinct de défense traditionnelle » se réveille et se manifeste avec vigueur.

M. Jean Schapira souligne que l'installation de bases allemandes en France est une conséquence de la guerre d'Algérie, qui crée un vide dans le dispositif européen de l'O.T.A.N. Après les premiers contingents déjà installés, il est à prévoir que les ramifications s'étendent à travers notre pays. Il demande que le M.R.A.P. explique avec précision pourquoi, luttant contre le racisme, il est amené à s'opposer à l'installation des bases allemandes : c'est, précise-t-il, parce que « la renaissance du nazisme est concomitante à celle du militarisme et que le gouvernement de Bonn a besoin des résidus du nazisme pour mener à bien ses projets militaires ».

Fenigstein, au nom d'une société juive qui a perdu les deux tiers de ses membres à Auschwitz, illustre de nombreux faits cette remontée du danger nazi. Il propose qu'une vaste campagne soit menée pour s'y opposer. Il appelle le M.R.A.P. à resserrer encore ses liens avec les Sociétés, dans lesquelles devrait se développer un mouvement d'émulation pour la diffusion de « Droit et Liberté ».

« Nous n'avons pas pour but d'entretenir la haine entre les peuples français et allemand », affirme Charles Palant. « Mais nous pensons que la réconciliation n'est possible que dans l'évolution pacifique et démocratique de nos deux patries. »

Il suggère que chaque comité local examine les initiatives à prendre pour rassembler les plus larges masses sur les lieux évoquant l'occupation allemande. De plus, il convient d'organiser des réunions, des conférences, des projections de films, d'éditer des documents expliquant les raisons qu'a le M.R.A.P. de s'opposer au militarisme allemand. « C'est, dit-il, une tâche de première importance, et de longue haleine. »

Roger Maria note qu'il subsiste de dangereuses illusions dans l'opinion publique, trompée sur la signification réelle de l'installation des bases allemandes. Si l'on a choisi un ancien criminel de guerre pour diriger les contingents venus en France, c'est précisément, estime-t-il, pour en imposer aux Français, pour leur faire croire à leur propre impuissance. De même les Rosenberg avaient été choisis innocents pour effrayer d'innombrables innocents. Il souligne le rôle de « Droit et Liberté » dans le travail d'éclaircissement.

Mercier (Rouen) insiste, lui aussi, sur la nécessité d'informer l'opinion, et en particulier les jeunes, par tous les moyens possibles : brochures, livres, films, journaux, tracts, réunions. Il demande qu'un document sur le néo-nazisme soit édité par le M.R.A.P., et propose que chaque comité local s'engage à diffuser toujours plus largement « Droit et Liberté ».

Albert Lévy montre qu'en France les racistes s'emploient actuellement à créer un climat de haine. « Le rôle du M.R.A.P., déclare-t-il, est de riposter avec vigueur dans chaque cas précis, et de faire comprendre les causes profondes qui favorisent de telles menées : le drame algérien et la renaissance du nazisme. » Il fait des suggestions précises pour la diffusion de « Droit et Liberté » et demande qu'il soit adressé, sur le plan local, à toutes les personnalités susceptibles de s'intéresser à notre action.

M. Vilner demande que notre Mouvement exige des explications des pouvoirs publics, après la tenue à Paris du Congrès de l'Internationale raciste. Venant de Nancy, il précise que, dans cette ville, le tract édité par le M.R.A.P. sur les excitations antisémites de plusieurs journaux, a été accueilli avec beaucoup d'intérêt.

Puis, M. Jean Schapira dénonce en termes précis la campagne de falsification menée par Soustelle et ses amis pour faire servir l'antiracisme à disculper le gouvernement de Bonn et à justifier la guerre d'Algérie. (Voir article page 3).

Les problèmes financiers font l'objet de l'intervention de Sonia Bianchi. Elle demande : que la Carte d'Ami du M.R.A.P. soit placée à tous les antiracistes, à commencer par les plus proches de notre Mouvement, que soit développée l'initiative des cotisations mensuelles ; que « Droit et Liberté » soit introduit dans de nombreux foyers nouveaux ; que des comités du M.R.A.P. soient créés dans les diverses professions ; que les Sociétés amies créent un fonds de lutte contre le racisme.

A son tour, Julien Aubart montre que le M.R.A.P. a besoin d'un soutien permanent de ses amis et que les militants doivent se préoccuper constamment des ressources à recueillir. En particulier les comités de province sont appelés à faire un effort plus réel dans ce domaine.

M. Armand Dymenstajn parle des discriminations et des brimades qui frappent les Algériens en France (voir article page 6). Il demande que le M.R.A.P. mène une active campagne pour s'y opposer, si l'on ne veut pas qu'un jour de telles méthodes s'appliquent à la population tout entière.

Charvet (Valenciennes) revenant aux questions financières, affirme qu'elles ne peuvent être séparées de l'action et de la propagande. Il suggère la diffusion de cartes de soutien à un prix modique pour élargir les bases du Mouvement.

M. Marcel Manville évoque les propositions de lois du M.R.A.P. et annonce la création d'une Commission juridique chargée d'œuvrer à leur adoption. Il demande que l'on multiplie les efforts en province pour intéresser les juristes et les élus à cette campagne.

D'autre part, il signale la création d'un collège d'avocats chargés de défendre toutes les victimes du racisme qui sollicitent l'aide judiciaire du M.R.A.P.

Charles Ovezarek compare la situation des Algériens en France à celle des Juifs sous l'occupation. « Aujourd'hui comme hier, beaucoup ignorent qu'ils ont tout près d'eux des êtres maltraités, brimés, déclare-t-il. Notre tâche est de le faire savoir. » Pour combattre toutes les formes du racisme, il suggère l'organisation d'une exposition.

Le Président Lyon-Caen attire l'attention sur la nécessité de renforcer les contacts avec les syndicats ouvriers.

M. Belsie intervient dans le même sens. De retour de Bayonne, il signale l'intérêt qu'a suscité dans cette ville le meeting organisé par le M.R.A.P. en juillet.

CHARLES PALANT :
« A L'ŒUVRE MAINTENANT »

Puis Charles Palant fait le point des travaux du Conseil National. Soulignant l'unité de vues qui s'est manifestée, il insiste particulièrement sur le rôle des comités locaux qu'il s'agit de la riposte à toutes les manifestations d'antisémitisme et de racisme, ou de la lutte contre le militarisme allemand et pour la paix en Algérie, que notre Mouvement a la tâche de poursuivre dans un esprit d'union.

Il demande que des efforts soient accomplis pour « transposer sur le plan local » toutes les grandes campagnes nationales du M.R.A.P. par exemple en ce qui concerne nos propositions de lois ou les colloques d'enseignants.

« Après l'agression contre André Illat à Pantin, déclare-t-il, il s'est créé, dans cette localité, un foyer de lutte antiraciste, de nombreux démocrates ayant, à cette occasion, découvert l'existence et l'activité de notre Mouvement... Il ne faut pas attendre qu'un antiraciste soit poignardé pour créer des comités du M.R.A.P. dans les villes de France ou les arrondissements de Paris. »

« Droit et Liberté », souligne-t-il encore est le moyen de porter devant des dizaines de milliers de personnes nos arguments. Il faut le diffuser, il faut nous donner régulièrement des listes d'antiracistes à qui l'envoyer...

« Quant aux ressources dont nous disposerons, elles conditionnent l'étendue de notre action. Il y a un minimum indispensable, mais il n'y a pas de maximum : chaque franc que nous recevons, nous le jetons dans la bataille antiraciste !... »

« D'excellentes suggestions ont été faites au cours de ces débats, conclut-il. Il s'agit maintenant d'examiner chacune d'elles pour la préciser, la réaliser... Réaliser, voilà l'essentiel. Mettons-nous tous à l'œuvre, maintenant ! »

UNE CONFERENCE DE CHARLES PALANT A BRUXELLES

La conférence que Charles Palant devait faire à Bruxelles le 5 novembre, a été reportée au samedi 19, à 20 h. 30.

Sur le thème : Racisme et antisémitisme en 1960, elle aura lieu au siège du Cercle Culturel et Sportif Juif, 51, boulevard du Jardin-Botanique.

AU FORUM DE STRASBOURG

M. Marcel MANVILLE, membre du Bureau National du M.R.A.P., prendra la parole le mercredi 16 novembre, à 20 h. 30 à Strasbourg. Il participera, avec Daniel MAYER, président de la Ligue des Droits de l'Homme, à un débat organisé par le Forum sur le thème : Racisme et dignité humaine.

Cette réunion publique aura lieu dans la grande salle municipale de l'Aubette.

Le Bureau National

Le Bureau National élu à l'issue de la réunion est composé comme suit : Léon LYON-CAEN, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président du M.R.A.P. ; Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P. ; Robert ATTULY, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; Simon ARBITOURER, Julien AUBART, M. BELSIE, Marie-Eve BEN-HAÏEM, Adolphe BERNO, Sonia BIANCHI, Albert BOROWSKI, Henri CALEF, Alexandre CHIL, Henri CITRINOT, Pierre DELON, M. Armand DYMENSTAJN, Raph FEIGELSON, Henri GOLDBERG, Alfred GRANT, Charles HUTMAN, M. IMERGLIK, Henri KRZIWKOSKI, Félix LEROY, Albert LEVY, M. Marcel MANVILLE, Mme et M. NYS, Charles OVEZAREK, Pierre PARAF, Mme et M. PHILIP, Jean-Jacques RECHT, M. André SAINT-CYR, Léonard SAINVILLE, M. Georges SAROTTE, M. Jean SCHAPIRA, Emile TERSEN, le général Paul TUBERT, Albert YODINE.

Il a été décidé, en outre, que chaque comité départemental du M.R.A.P. aurait un représentant de droit au Bureau National.

Ferrand (Danziger et Mlle Forêt), Saint-Quentin (Trauman), Valenciennes (Charvet et Lévy), Rouen (Mercier)... Ou encore les délégués de différentes associations : Mme Marie-Louise Kahn (Amicale d'Auschwitz), Pierre Delon (C.G.T.), Belsie (Famille Antillaise), ainsi que des personnalités connues, comme le général Tubert, Mme Marcelle Huisman, les professeurs Marc-André Bloch et Emile Teresen, M. Placidi-Monnet, le vieux combattant antiraciste Henri Krziwkoski... Des hommes et des femmes représentant les milieux et les courants de pensée les plus divers.

Nos amis de Nancy, Marseille, Lyon et Saint-Etienne, ne pouvant être présents, avaient envoyé par écrit leurs observations. Le Cercle Culturel et Sportif Juif de Belgique avait adressé au M.R.A.P., à cette occasion, l'expression de sa solidarité active.

LE PRESIDENT LYON-CAEN : DEUX QUESTIONS ESSENTIELLES

Le président Léon Lyon-Caen ouvre la séance.

« Deux questions essentielles, déclare-t-il, méritent une prise de position.

« D'abord, encore et toujours, le problème algérien qui, depuis 6 ans qu'il dure et s'aggrave, pose à la conscience de nombreux Français de graves questions, que le pouvoir ne pourra longtemps ignorer ou minimiser. Nous n'avons pas, ce problème, à le discuter au point de vue et sous l'angle de ses solutions politiques. Mais il nous intéresse au premier chef par ses implications raciales, dans le cadre de notre objet statutaire et de nos préoccupations antiracistes. On a

Le Club Amitié vous invite...

Voici le programme mensuel du Club Amitié, le Club de la jeunesse antiraciste :

Mercredi 2 novembre : LE DESARMEMENT GENERAL EST-IL POSSIBLE ? Conférence-débat avec Roger MARIA.

Mercredi 9 novembre : LE COSMOS. Conférence de Hilaire CUNY.

Mercredi 16 novembre, soirée théâtrale à la Comédie Caumartin : « UN RAISIN AU SOLEIL ».

EXCEPTIONNELLEMENT :

Jeu 24 novembre : Débat sur « Un Raisin au Soleil », avec les réalisateurs.

Jeu 1^{er} décembre. Soirée théâtrale au T.N.P. : « LA RESISTIBLE ASCENSION D'ARTURO UI », de Bertolt Brecht.

Les conférences et débats du Club Amitié ont lieu à 21 heures, au 120, rue Vieille-du-Temple (Métro : Filles du Calvaire).

Renseignements au M.R.A.P. (PRO 82-78).

Comment concevez-vous l'antiracisme ?

Le débat est ouvert

La meilleure tactique est toujours la franchise. Dans une famille, dans un mouvement démocratique existe-t-il des désaccords entre hommes pourtant « embarqués » ensemble ? Des questions délicates suscitent-elles des discussions ? Pourquoi les confiner à des conversations privées ? Parce que les aborder publiquement risquerait de diviser nos rangs ? Parce qu'il s'agirait d'analyses byzantines somme toute secondaires au regard de « tout ce qui nous unit » ?

Ce n'est pas là une attitude adulte, mieux : responsable. Il suffit que les problèmes se posent pour que le voile du silence ne soit pas longtemps d'un grand secours pour les « réserver ». D'autant plus que le racisme et l'antiracisme sont des domaines de pensée plutôt compliqués, qui ne sauraient s'accompagner de simplifications hâtives et que, par exemple, si les uns les abordent selon les principes de leur religion, les autres par la méthode marxiste, d'autres sans aller plus loin — en obéissant à l'élan de leur cœur — tous savent bien que, à partir du moment où leur conscience les amène à passer de la pensée à l'action, ils doivent nécessairement se retrouver unis, sous peine d'isolement stérile.

Or, au M.R.A.P., nous sommes des antiracistes conséquents. Nous voulons à la fois la clarté dans l'examen, quelles que soient les divergences d'appréciations, et l'unité dans le travail commun, même entre ceux qui restent sur leurs positions, dans le respect mutuel des vues de chacun.

C'est dans cet esprit « ouvert » que nous instituons la présente tribune libre en faisant appel à nos lecteurs pour qu'ils participent à leur gré à des discussions d'éclaircissement des divers aspects du racisme et de l'antiracisme.

Nous avons reçu une lettre de grand intérêt d'un de nos amis professeur de lycée à Paris, M. Paul Dehem, qui a participé au Colloque des Enseignants de février. Nous pensons qu'elle est tout à fait propre à amorcer le débat et nous la reproduisons donc intégralement :

Lucidité et sympathie

NOTRE antiracisme ne doit pas être seulement vigilant à l'égard des manifestations du racisme d'autrui. Il doit être en même temps soucieux de ne pas laisser naître et se perpétuer les préjugés qu'il combat, lutter plutôt contre les mystifications qui engendrent le racisme que contre ses expressions et ne pas, par la manière dont il aborde ou plutôt n'ose pas aborder le problème, se rendre complice de ces mystifications.

RACISME ET PREJUGES SOCIAUX

C'est une manière absurde d'être antiraciste que de faire comme si les races n'existaient pas, comme si les nègres étaient blancs ; et il est inquiétant de voir parfois l'antiracisme prendre l'aspect d'une sorte de pudibonderie, d'un refus de voir les faits et d'appeler les choses par leur nom.

Un propos entendu lors du colloque du 14 février me servira à illustrer cette affirmation : Un article de l'« Education Nationale » où il était affirmé que les études secondaires des enfants d'ouvriers sont généralement peu fructueuses fut qualifié dans l'un des exposés de « raciste ». Visiblement une confusion s'opérait dans l'esprit de l'oratrice entre préjugé racial et préjugé tout court, en l'occurrence préjugé social ; mais cette confusion elle-même est instructive : elle ne pouvait procéder en effet que de l'égal embarras provoqué chez notre collègue par l'injustice sociale et par celle par exemple de la condition des gens de couleur. On range les problèmes embarrassants sous l'étiquette « racisme » et on n'y fait allusion que pour affirmer sa bonne volonté jointe à la conviction que le mal n'est pas tant dans les choses que dans le bruit qu'on fait autour d'elles.

AUCUNE CONCESSION...

M'excusera-t-on si j'emploie le terme de bégueulerie à propos de la suggestion émise au cours du colloque, tendant à abolir la terminologie traditionnelle : « race noire » et « race blanche ». Répugner à utiliser le mot « noir » est tout simplement donner raison à la répugnance qu'a tort il peut inspirer, c'est reconnaître qu'au fond c'est bien laid et bien triste d'être ainsi — et qu'il est bien plus admissible d'être « marron ». Cela n'empêchera pas les noirs d'être noirs et ils souffriront de sentir que nous en avons honte pour eux et que nous préférons qu'ils fussent d'une couleur moins indécente ; cela renforcera la honte que peut-être ils éprouvent de leur condition. Taire que Spinoza, que Heine, que Marx furent juifs, c'est s'incliner devant le vieux préjugé pour qui c'est une tare. Au lieu d'exorciser de tels mots, on risque de les abandonner à l'usage exclusif de ceux pour qui ils sont péjoratifs et qu'on n'empêchera pas de les utiliser.

Si nous n'osons plus prononcer le mot « juif », celui-ci deviendra définitivement évocateur de tout ce dont il est tradition-

nellement fait grief aux juifs. Il sera impossible de ne pas se demander quelle chose répugnante se cache derrière ce vocable honni. Au lieu de démystifier, on s'installe en pleine mystification. Certes il y a des juifs qui ressentent ce mot comme un reproche et leur origine comme un opprobre ; ils sont honteux d'être juifs — ou de l'avoir été. Cette honte montre combien ils sont victimes du racisme ambiant, mais elle en fait aussi les complices de ce racisme, dans certains cas des complices agressifs. J'affirme qu'un antiraciste conséquent — juif ou non-juif — ne doit faire aucune concession à cet état d'esprit.

Lorsque les amis de Léon Blum attaquent la Librairie Larousse, ils n'ont pas tort de protester contre une falsification dont l'intention est évidente. Il est juste de disculper Blum d'avoir honteusement renié le nom de ses pères ; mais il fallait dire que c'est uniquement de cela qu'on entendait le disculper. Parler, sans plus d'explication d'« odieuse calomnie », c'est admettre qu'il est honteux de s'appeler « Karfunkelstein ». En le faisant, les amis de Léon Blum se montrent aussi racistes que leurs ennemis (racisme du juif français « assimilé » à l'égard de l'immigré récent, comparable à celui du mulâtre qui souffre d'être communément pris pour un nègre...).

La maison Larousse, emplie par cette mésaventure de mauvaise conscience, et craignant de perdre de nouveaux millions, a cru devoir modifier d'autres articles. La dernière édition cache à ses lecteurs le fait — réel, hélas — que le mot « juiverie » a été employé et l'est encore dans une acception péjorative. Négliger d'expliquer comment la fonction sociale du juif médiéval, pratiquement réduit à vivre du trafic de l'argent et du prêt sur gages, l'a doté d'une réputation de rapacité, c'est admettre que cette rapacité est un caractère essentiel, inné de la race juive. Il aurait fallu expliquer comment ce mot a pu recevoir ce sens, et indiquer, ce qui est la tâche d'un dictionnaire qui se veut normatif, qu'au XX^e siècle l'emploi du mot dans cette acception est en toute occurrence déplacé. Peut-être si l'on savait plus généralement ce que l'humanité doit au peuple juif et aux grands représentants de la race juive, si le Dictionnaire Larousse par exemple consentait à indiquer l'origine des grands hommes juifs au moins lorsqu'elle a déterminé leur évolution et fait d'eux ce qu'ils ont été, peut-être alors le mot de « juiverie » cesserait de n'être qu'un vague synonyme de rapiaterie ou de duplicité.

LES CARACTERES DISTINCTIFS DES RACES

M. Daniel Mayer est allé jusqu'à condamner la judéophilie parce qu'elle est aussi une manière de poser le juif comme une autre sorte d'homme. Je ne vois pas pour moi que notre antiracisme ait à s'interdire d'avoir pour mobiles la sympathie et l'admiration qu'une race nous inspire comme le pourrait faire une nation ; je comprends mal cet antiracisme qui consiste en dernière analyse à nier l'existence des races, leurs caractères distinctifs, à proclamer qu'un nègre n'est pas noir et qu'il n'a pas un sens du rythme différent du nôtre, qu'un Chinois n'a pas les yeux bridés — ce qui serait une horreur — et qu'il n'a pas une sensibilité profondément différente de la nôtre — ce qui en serait une autre.

Ces caractères distinctifs existent et si l'on ne veut pas qu'ils soient une raison de se haïr, il faut admettre qu'ils puissent aider à s'entre-aimer. Péguy était un raciste, qui évoquait avec une lucide sym-

Avec ceux qui luttent...

Comme première participation au débat, je voudrais proposer les quelques réflexions suivantes que m'inspire la lettre de M. Paul Dehem.

1 Et d'abord, nous devons prendre garde de ne pas être d'emblée... antiracistes. Oui, point de paradoxe dans cette affirmation : il faut qu'il soit bien compris que nous n'avons pas à déterminer nos sentiments et nos pensées par rapport au racisme, qui entraîne bien l'antiracisme, mais avant tout par rapport à ce fond commun à tant d'hommes et qu'on peut qualifier d'humanisme. Ce n'est pas parce qu'il existe des individus qui considèrent les Noirs comme inférieurs ou les Juifs comme spécifiquement voués à la rapacité que nous réproprions ces préjugés crétiens et criminels, mais parce qu'il est, il doit être, tout naturel — comme on respire — de penser qu'un homme en vaut un autre et que ce ne saurait être ni la couleur de sa peau, ni ses origines ethniques qui peuvent en faire un être par essence inférieur — ou supérieur.

Un homme peut et doit répondre de ses opinions politiques, de sa religion, etc..., car il est libre de les choisir, mais non pas de ses origines ethniques (Irlandais, Moldo-Valaque, Bengali, Limousin, Malien, etc...), car même naturalisé, reniant ses origines, déchu de la nationalité — tout ce que vous voudrez — il reste objectivement d'origine irlandaise, ou moldo-valaque, ou malienne, ou juive, etc. N'importe qui peut changer de religion, d'opinions et même de classe, mais non pas d'« origines », et ce n'est ni bien, ni fâcheux, c'est ainsi.

2 C'est ici que se pose un problème fort bien exprimé par M. Paul Dehem. Je suis d'accord avec lui : nous, antiracistes, et parce que nous sommes antiracistes, nous devons pouvoir parler sans aucune gêne de la couleur noire de la peau de Toussaint Louverture ou de Modibo Keita. Et pourquoi ? Mais parce qu'elle est noire leur peau, et de la façon la plus évidente et que cela n'a aucune importance du point de vue de toute notion de supériorité ou d'infériorité, mais que cette constatation ne manque pas d'intérêt comme facteur historique secondaire.

Est-ce que Spinoza et Arthur Meyer, Henri Heine et Louis Dreyfus, Karl Marx et le grand rabbin Kaplan sont juifs ? Oui, sans la plus petite réserve. Alors, disons qu'ils sont Juifs. C'est une particularité — tout à fait indépendante de la religion, il faut le répéter inlassablement — une particularité de l'ordre le plus courant et — là aussi on n'est jamais assez précis — d'intérêt très variable selon chaque cas, mais aussi importante, disons, que de noter que Corneille était Normand et G.-B. Shaw, Irlandais.

3 Généralement en accord avec les réflexions de notre correspondant, je ne ferai qu'une réserve à propos de la judéophilie. Il se trouve que, le 22 octobre dernier, invité à prendre la parole devant une assemblée de plusieurs centaines d'amis d'un quotidien en yiddish, seul non-juif à participer à cette soirée, j'ai déclaré, dès le début de mon intervention, que si je me trouvais associé depuis tant d'années au travail et aux activités d'organisations juives, ce n'était pas parce que j'étais philo-sémite, ajoutant que j'invitais mes amis juifs à se défier de ceux qui se proclament philo-sémistes, car une telle déclaration de sympathie était presque toujours suspecte, à l'expérience, entachée de fragilité parce qu'englobant tous les Juifs, par conséquent, dans un même sentiment.

Alors que je ne me sens rien de commun avec des Français comme moi, des Creusois comme moi, que je sais liés à des intérêts manifestement contraires à la lutte pour la justice et la liberté, ce n'est pas pour me sentir solidaire de Juifs liés à ces mêmes intérêts, parce qu'ils sont Juifs. C'est encore du racisme. Pour bien me faire comprendre, j'ai développé la sublime et dynamique apostrophe de Victor Hugo : « Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent ». Cette patrie-là qui couvre le monde, n'est nullement en contradiction avec ma patrie positive qui est la France, ma petite patrie qui est la Creuse, et mes amitiés « universelles » parmi lesquelles les Juifs, le peuple juif, les valeurs juives — c'est vrai — occupent une place de choix.

4 Une rectification s'impose, je crois, à propos du film d'Alain Resnais « Nuit et Brouillard ». Je ne garde pas l'impression que le massacre des Juifs ait été escamoté comme tel par le commentaire du poète catholique Jean Cayrol, lui-même ancien déporté (1). Le film n'était pas consacré seulement à l'extermination des Juifs, mais à l'ensemble des victimes des camps.

5 Je mettrai plus de nuances que M. Dehem dans le cas des mariages inter-couleurs. Surtout, je réserverai ma sympathie à ceux qui connaissent très bien les difficultés qu'ils vont avoir à affronter en raison des préjugés racistes tellement répandus, décident d'accepter la bataille, leur amour leur paraissant une raison suffisante de passer outre. La bataille... S'ils comprennent qu'ils peuvent ne pas la mener à deux seulement, mais intégrés dans un plus vaste combat, alors leur amour même peu s'en trouver transformé.

Roger MARIA.

(1) Cf « Image et Son » février 1960, où se trouve inextenso le texte de Jean Cayrol.

Paul DEHEM.

Le Carnet de DL

NAISSANCE

Nous avons la joie d'apprendre que nos amis M. et Mme HAGLER sont les heureux parents de la petite Isabelle, leur troisième enfant. Nous leur adressons nos félicitations et nos vœux les plus cordiaux.

**DIMANCHE
20 NOVEMBRE
à 20 h. 45**

Salle Pleyel

TOUS AU GRAND GALA *antiraciste*

PRESENTE par

André CHANU
de la R. T. F.

AVEC (entre autres)



Le sympathique chanteur-
compositeur-acteur
René-Louis LAFFORGUE



Renée FAURE
et **Jean MARCHAT**
Sociétaires de la
Comédie Française



La grande
révélation israélienne
Rika ZARAI



La grande vedette
de la chanson
Renée LEBAS



**LES ENFANTS
TERRIBLES**
de
Colette SALOMON
Professeur de l'École
de Danse
du Théâtre du Châtelet



Jacqueline BOYER
Premier Grand Prix
Eurovision 1960

Espanita CORTEZ
Danseuse-Etoile de l'Opéra
et de l'Opéra Comique



PLACES DE 3 à 10 NF
Location au M.R.A.P.
15, Faubourg Montmartre
PARIS-9^e - Tél. : PRO. 82-78